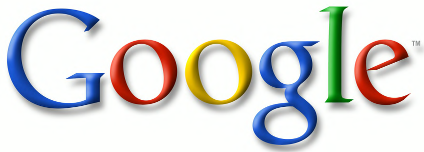




ÉTUDES SUR LA QUESTION RELIGIEUSE DE RUSSIE

L'AVENIR

DE

L'ÉGLISE RUSSE

PAR

LE R. P. C. TONDINI

Barnabite



PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

75, RUE DU BAC, 75

LONDON, BURNS AND OATES
Portm. Street, Portm. Square, 17

BRUXELLES, H. GOEMAERE
Rue de la Montagne, 52

1874

À M. le [illegible] Briand

hommage de l'auteur

L'AVENIR

DE

L'ÉGLISE RUSSE

DU MÊME AUTEUR

ÉTUDES SUR LA QUESTION RELIGIEUSE DE RUSSIE

LA PRIMAUTÉ DE SAINT PIERRE, PROUVÉE PAR LES TITRES QUE LUI DONNE L'ÉGLISE RUSSE DANS SA LITURGIE. Paris, Palmé, 1867.

THE POPE OF ROME AND THE POPES OF THE ORIENTAL ORTHODOX CHURCH. London, Longmans, 1871.

Même ouvrage en français.

LE PAPE DE ROME ET LES PAPES DE L'ÉGLISE ORTHODOXE D'ORIENT. Paris, Plon, 1874. (*A paraître prochainement.*)

LE RÈGLEMENT ECCLÉSIASTIQUE DE PIERRE LE GRAND, traduit en français sur le russe. — Édition accompagnée de la *Traduction latine* imprimée à Saint-Pétersbourg, en 1785, par les soins du prince Grégoire Potemkin; du *Texte russe original* et de l'INSTRUCTION DU PROCUREUR SUPRÊME DU SYNODE. Avec Introduction et Notes. Paris, librairie de la Société bibliographique, 1874.

SAINT-QUENTIN. — IMPRIMERIE JULES MOUREAU.

ÉTUDES SUR LA QUESTION RELIGIEUSE DE RUSSIE

L'AVENIR

DE

L'ÉGLISE RUSSE

PAR

LE R. P. C. TONDINI

Barnabite



PARIS

LIBRAIRIE DE LA SOCIÉTÉ BIBLIOGRAPHIQUE

75, RUE DU BAC, 75

LONDON, BURNS AND OATES | BRUXELLES, H. GOEMAERE

Portm. Street, Portm. Square, 17 | Rue de la Montagne, 52

1874

Les notes dont nous avons accompagné l'édition du *Règlement ecclésiastique de Pierre le Grand* nous ont fourni l'occasion d'étudier avec soin la situation de l'Église russe.

En la considérant telle qu'elle était du temps de Pierre le Grand, telle qu'elle est encore aujourd'hui, nous n'avons pu nous empêcher de songer aussi à l'avenir de cette Église.

Nos impressions et nos prévisions sont consignées dans cet écrit. Ce que nous avançons est confirmé et justifié par ce que le lecteur trouvera dans le *Règlement ecclésiastique.*

C. T.

Paris, 25 avril 1874.

L'AVENIR DE L'ÉGLISE RUSSE

I

« Combien la Russie est plus heureuse que beaucoup de pays catholiques ! »

C'est ainsi qu'un auteur allemand des provinces baltiques, protestant et sujet des Tsars, vint rompre le concert de plaintes sur la condition des Russes auquel nous étions de longue date habitué. Auguste Wilhelm Hupel écrivait, il est vrai, vers la fin du siècle dernier, mais l'état de choses qui lui arrache ce cri d'admiration continue encore de nos jours. Ajoutons que bon nombre d'écrivains, protestants surtout, partagent le sentiment de Hupel; enfin tel gouvernement s'est naguère rangé à l'opinion de cet auteur, et a entrepris de procurer, bon gré mal gré, à ses sujets le même bonheur dont jouissent les Russes. C'est plus qu'il n'en faut pour que nous étudions avec conscience la cause de ce bonheur, et lui consacrions quelques pages.

Fort heureusement, l'écrivain des provinces baltiques s'exprime là-dessus avec une remarquable netteté : « Le monarque, dit Hupel en parlant du Synode qui gouverne l'Église russe, le Monarque choisit lui-même les membres de ce tribunal ecclésiastique et peut aussi en éloigner immédiatement ceux qui lui déplaisent.

Il s'ensuit que tous ensemble les membres du Synode dépendent du Tsar; non-seulement ils ne peuvent rien faire qui lui soit contraire, beaucoup moins devenir un danger pour lui, mais plutôt, en vertu de cet arrangement, *c'est le Tsar lui-même qui est le véritable chef de l'Église de son empire*. Quelle institution de haute sagesse! Combien la Russie est plus heureuse que beaucoup de pays catholiques[1]! » On le voit, ce qui devient un sujet d'admiration et d'envie, c'est la concentration, dans les mains du souverain, du double pouvoir religieux et civil; le Synode de Saint-Pétersbourg est l'institution qui assure et perpétue cette concentration, en Russie.

Le Tsar auquel la Russie doit le Synode est Pierre I[er], surnommé le Grand (1689-1725). Peu de souverains ont été l'objet d'une admiration plus enthousiaste: ce qu'il a entrepris et su mener à bonne fin pour la civilisation de la Russie est vraiment surprenant. Ses lois sont, à notre avis, le plus splendide monument érigé par lui-même à sa mémoire. Bien souvent, en parcourant dans la *Collection complète des lois de l'empire russe* les volumes qui les contiennent[2] et en nous rendant compte de la variété, du nombre et de l'étendue des matières embrassées par le génie de Pierre, des circonstances au milieu desquelles il agissait, et des éléments ingrats dont il pouvait disposer, nous avons éprouvé de l'admiration. Mais à côté d'incontestables qualités quels vices ignobles et monstrueux! Si nous rapportions certains jugements des contemporains de Pierre, on comprendrait sans peine le dégoût qu'inspire à tout homme sincère et vertueux l'*Histoire de Pierre le Grand* par Voltaire. Les grandes qualités n'excusent point les grands vices, d'autant plus que Pierre a montré par sa conduite, en maintes occasions, qu'il était capable

(1) « .... *Welch eine hœchst weise Einrichtung! Wie glücklich ist Russland vor vielen rœmisch katholischen Lændern!* » HUPEL (Aug. Wilh.) *Die kirkliche Statistik von Russland*, dans les *Nordische Miscellaneen*, XI[e] partie. — Riga, 1786, p. 88.

(2) Полное Собранiе Законовъ Россiйской Имперiи. 1[re] série, tomes III-VII.

de se vaincre si seulement il l'avait voulu. Le Tsar, dont le trait dominant était une volonté énergique et un caractère ferme, ne peut être excusé ni de ses débauches ni de ses cruautés. — Comme cela ne pouvait manquer d'arriver, les réformes de Pierre portent l'empreinte de l'esprit despotique de leur auteur. De nos jours on dit hautement, en Russie même, que Pierre agissait « comme s'il n'y avait pas de bornes possibles à son pouvoir, marchant au but sans s'inquiéter des moyens [1]. » Ajoutons que les convictions religieuses de ce Tsar sont, tout au moins, une énigme. Tel est l'homme qui donna à l'Église russe l'organisation qu'elle garde encore aujourd'hui.

Malheureusement pour les peuples, quand un homme s'élève au milieu d'eux, accomplissant des choses inouïes jusqu'alors, le prestige de son nom empêche une juste critique de ses actions. Si la flatterie lui érige des autels, et que des passions politiques ou religieuses trouvent leur intérêt à l'exalter, cet homme, déjà couché dans le tombeau, ne continue pas moins à exercer sa puissante influence, et toutes ses qualités, même les mauvaises, reçoivent une espèce de consécration. Voilà un siècle et demi que Pierre le Grand est mort; cependant il est vrai de dire qu'il gouverne encore la Russie. Il est rare de trouver une série de souverains s'inspirant tous de la même pensée; mais tous les Tsars, successeurs de Pierre — à la seule exception de Pierre II qui ne régna que trois ans (1727-1730), — eurent, à l'égard de l'Église, la même pensée que le créateur du Synode.

Que les Tsars cependant se soient fait une loi de marcher sur les traces de Pierre et que, dans leurs ukases, ils rappellent avec des louanges enthousiastes son souvenir, cela se conçoit aisément. On conçoit aussi aisément que les Protestants, allemands surtout, ne tarissent pas en éloges sur la réforme religieuse de Pierre; c'est d'abord une dette de reconnaissance payée au Tsar,

(1) PEKARSKI (P.) Наука и литература въ Россіи при Петрѣ Великомъ (*Sciences et lettres en Russie sous Pierre le Grand*). — Saint-Pétersbourg, 1862, t. II, p. 479-481.

ensuite *un hommage rendu au côté protestant de sa réforme*. Mais ce qui est triste à constater, c'est que Pierre et ses successeurs aient trouvé dans l'Église même qu'ils opprimaient, non-seulement des instruments dociles à leurs volontés, mais les plus chaleureux encouragements à poursuivre leur œuvre. Théophane Prokopovitch, Évêque de Pskoff, dont nous parlerons plus loin, écrivait des traités pour prouver que « les Tsars ont reçu d'en haut le pouvoir de gouverner l'Église ; seulement, il ne leur est point permis d'officier [1]. » Platon Levchin, Métropolite de Moscou, lorsqu'il était encore précepteur du Tsarévitch Paul, depuis Paul I[er], rédigea pour lui un Catéchisme fort estimé par les Protestants. Dans l'épître dédicatoire, il s'adresse en ces termes à son élève :

« ... J'ai présent à l'esprit un mot de Votre Altesse, mot digne d'éternelle mémoire. » Un jour nous lisions dans l'Évangile ce passage: *Gardez-vous de dire en vous-mêmes* : *Nous avons Abraham pour père* (Matt., III, 9). Sur ma remarque que les Juifs se glorifiaient vainement d'avoir Abraham pour père parce qu'ils n'imitaient ni sa foi, ni ses œuvres, Votre Altesse daigna répliquer : « Et moi aussi, je me glorifierais en vain de descendre du grand Pierre si je ne me proposais d'imiter ses œuvres. » Que ces bonnes dispositions et autres semblables de Votre Altesse augmentent avec l'âge, voilà ce que l'Église de Dieu, prosternée devant l'autel, demande et ne cessera jamais de demander à la divine miséricorde du plus profond de son cœur [2]. »

Rien d'étonnant que de pareilles leçons, expliquées et développées dans le corps du Catéchisme, aient porté leurs fruits. L'élève

(1) Citons, parmi les divers écrits où Prokopovitch développe cette pensée, un écrit qui a pour titre : *Disquisition historique sur la qualité de Pontifes ou grands prêtres du culte des idoles que possédaient les Empereurs de Rome, tant païens que chrétiens; pour quelle raison et en quel sens ils la possédaient ; et si dans la loi chrétienne, les souverains chrétiens peuvent être appelés Évêques et Pontifes, et en quel sens.* (Розыскъ історіческій, коіхъ ради вінъ, и въ яковомъ разумѣ были и наріцаліся імператоры рімстіи, etc.). St-Pétersb., 1721. — V. Pekarski, *op. cit.* t. II, p. 519.

(2) Mgr PLATON, *Doctrine orthodoxe, ou Théologie chrétienne abrégée.* (Православное учтеніе, или сокращенная Хрістіанская Богословія). — Saint-Pétersbourg, 1[re] éd., 1765, 2[e] éd. 1780.

de Platon, devenu Tsar, introduisit le premier dans les actes officiels le titre de *chef de l'Église* [1] pour lui et ses successeurs, et plus nettement peut-être qu'aucun autre, il érigea en principe la suprématie du Tsar sur l'Église [2].

Nous ne citerons pas d'autres exemples. S'il est vrai que les peuples ne s'arrêtent jamais à la théorie, cela est vrai aussi des souverains ; et quand Nicolas Ier agissait, comme personne n'ignore, il n'était que conséquent avec la doctrine acceptée et *enseignée* dans l'Église russe. Quant au peuple, c'eût été en vérité, fort surprenant qu'il ne partageât point la doctrine de son Église ; plus encore, qu'il essayât de l'opposition. Enfin, comme on peut bien le croire, il ne manquait pas d'écrivains qui s'appliquaient à faire apprécier au peuple les avantages de toutes sortes qu'ils trouvaient dans l'autocratie religieuse des Tsars.

Cependant un pareil état de choses ne pouvait durer indéfiniment, et c'est l'empereur Nicolas lui-même qui, par quelques-unes de ses mesures, contribua à en hâter le terme. Au commencement de son règne on voulait exclure de l'enseignement, tout élément étranger, pour y substituer l'élément *national*. On manquait de professeurs ; pour en former, le gouvernement crut bien faire d'envoyer à ses frais des jeunes gens apprendre dans les universités d'*Allemagne* ce qu'ils devaient un jour enseigner aux Russes. En outre, depuis bon nombre d'années, la Russie est entrée en d'actives et fréquentes relations avec le reste de l'Europe ; les prescriptions qui enchaînaient les Russes, sinon à la glèbe, du moins au sol de leur patrie, ont été relâchées ; les voyages ont été facilités ; les étrangers ont pu pénétrer plus aisément en Russie, et les Russes en sortir pour contempler ce qui se passe dans le reste du monde.

Qu'en est-il résulté ? Beaucoup de choses ; et d'abord ce qui

(1) V. l'*Acte de succession au trône de Russie* (Полн. Собр. Зак. T. XXIV (17910) 5 avril 1797.

(2) V. les ukases du 3 novembre 1798 (18734) et du 11 décembre 1800 (19684).

suit : « Les futurs propagateurs de la science et de la civilisation, dit une brochure célèbre, avaient été envoyés à Berlin ; ils ne tardèrent pas à devenir des adeptes fervents des idées hégéliennes. On fit bien parvenir à Saint-Pétersbourg des avertissements sérieux sur la direction funeste que prenaient ces jeunes gens ; mais, par suite de circonstances qui seront peut-être expliquées un jour, on n'en tint aucun compte. Bientôt les chaires des principales universités furent livrées à ces dangereux enthousiastes, et leur propagande fit de rapides progrès. Les maîtres d'école, les professeurs, les journalistes, les écrivains qui s'étaient formés dans les universités, devenaient à leur tour les apôtres des doctrines qu'ils avaient adoptées. Ni la censure, ni la douane, ni la surveillance active d'une police ombrageuse et inquiète, n'ont pu arrêter la propagation des idées révolutionnaires ; protégées qu'elles étaient par des formules bizarres, inintelligibles pour tous ceux qui n'étaient pas dans le secret de la secte. Ce n'est qu'en 1848 que le gouvernement commença à ouvrir les yeux ; mais il n'avait aucun remède efficace à sa disposition. Il multiplia les entraves qui s'opposaient à la diffusion de la science et des idées ; mais il ne put substituer à un enseignement malsain des principes salutaires. Ce système d'éducation nationale qui avortait si misérablement, on lui avait donné pour base l'orthodoxie, l'autocratie et la nationalité, et il aboutissait au triomphe des idées allemandes, à l'athéisme de Feuerbach, au radicalisme et au communisme le plus effréné[1]. »

Pour ne point faire retomber sur l'empereur Nicolas tout seul, la responsabilité d'un pareil résultat, hâtons-nous de dire que d'autres Russes qui du moins avaient voyagé à leurs frais, et des étrangers qui étaient venus s'établir en Russie, aidèrent à la propagation des mêmes doctrines. Si l'on n'imprime pas un livre sans quelque espoir d'être lu, et si le nombre des publications,

(1) *La Russie sera-t-elle catholique ?* par le Père J. Gagarin, S. J. — Paris, Douniol, 1856.

où certaines idées sont particulièrement développées, prouve a faveur qu'elles rencontrent, une statistique d'une signification effrayante pourrait être dressée, constatant la faveur que les idées les plus radicales rencontrent chez les Russes. Peu importe que les écrits dont nous parlons ne pénétrent pas en Russie ou n'y pénètrent que très-difficilement. Les livres en langue russe ne peuvent évidemment s'adresser qu'aux Russes; c'est une langue qui, jusqu'à présent, n'a pas encore acquis une place dans cette partie de l'éducation qu'on appelle étude des langues modernes. Constatons donc l'existence de publications en langue russe, relativement assez nombreuses, et paraissant soit à Londres, soit à Berlin, soit à Leipzig, soit à Genève, soit ailleurs, où les doctrines les plus radicales trouvent leur apologie. Signalons, entre autres, la publication à Zürich d'une revue périodique intitulée *V'pered!* (*En avant!*) dont le programme est la guerre à toute croyance au surnaturel et à toute sorte d'autorités. Il n'est pas à supposer que le seul fait d'avoir lu à l'étranger cette revue, ou autre écrit semblable, ferme aux Russes l'entrée dans leur patrie : le livre reste dehors; les idées pénètrent avec eux.

Revenons maintenant à l'Église russe. Les idées radicales sont évidemment incompatibles avec l'autocratie religieuse des Tsars; cependant la Russie nous offre le spectacle d'hommes imbus de ces idées, les manifestant même au dehors, redevenus tout à coup orthodoxes, dès qu'ils ont franchi le seuil de leur patrie. Sous peine de mériter le reproche de lâche hypocrisie, ces Russes ne peuvent soutenir l'état de choses actuel; la liberté de conscience est trop intimement liée à leurs principes. Le lecteur jugera s'il n'est pas tout à fait immoral que des hommes ne croyant plus à rien, paraissent, pour échapper aux poursuites légales, dans les temples orthodoxes, aillent se confesser et communient!.... Or rien, que nous sachions, n'a été aboli jusqu'à présent des peines portées contre ceux qui, nés de parents ortho-

doxes, ne pratiquent pas la religion de l'État et ne remplissent point le devoir pascal; beaucoup moins a-t-on aboli les peines portées contre ceux qui propagent des doctrines contraires à celles de l'Église officielle.

Mais les athées et les rationalistes russes de toutes nuances, ne sont pas les seuls qui aient un suprême intérêt à réclamer, avec la liberté de conscience, l'abolition des peines dont ils seraient passibles si seulement il y avait pour eux les mêmes rigueurs que pour les Russes qui se font catholiques. C'est que les Tsars ne se sont point contentés de se dire et d'être les chefs de l'Église orthodoxe; ils se sont aussi arrogé un droit de haute direction à l'égard de toutes les communions religieuses de l'Empire.

Lorsque Paul I[er] déclarait que « l'autorité suprême, confiée par Dieu à l'Autocrate, s'étend aussi sur l'état ecclésiastique, et que le clergé doit obéir au Tsar *comme au chef choisi par Dieu lui-même* en toutes matières *religieuses* et civiles [1], » Paul I[er] ne s'adressait pas à des orthodoxes mais bien aux sujets catholiques de l'Empire. C'est en tenant un langage analogue, et *en vertu du même principe général* que les Tsars ont réglé la situation des Protestants, des Arméniens, des Juifs et des Mahométans. Quelque accommodants qu'on suppose les sujets russes appartenant à ces diverses religions, nous ne saurions admettre que, dans leur cœur du moins, ils ne protestent contre l'étrange prétention qu'en *matière religieuse*, ils aient à obéir à des Tsars orthodoxes. Nous ne saurions supposer non plus que, s'ils sont de bonne foi dans leurs erreurs et qu'ils croient posséder la vérité religieuse, ils n'éprouvent aucun désir de communiquer leur trésor à d'autres, et ne souffrent pas en obéissant aux articles du Code pénal qui s'y opposent [2]. Quels peuvent être à ce sujet, les sentiments des dix millions de Russes appartenant aux diverses sectes

(1) Voir les ukases, n[os] 18734 et 19684.
(2) Dans les provinces orientales de l'empire russe, les Mahométans font une active propagande, aux dépens de l'orthodoxie.

formées au sein même de l'Église russe, leur seul nom l'indique : on les appelle collectivement Rascolniques, c'est-à-dire *Schismatiques*. Enfin, nous croyons inutile de dire ce que peuvent penser et désirer les Catholiques sujets de l'empire des Tsars. — Il ne reste plus que les Orthodoxes : mais ce sont eux qui forment la grande majorité des sujets russes. Ce serait trop prétendre que de trouver en eux des partisans d'une liberté de conscience plus étendue que celle ainsi formulée par le Code. « La religion dominante de l'Empire, c'est l'orthodoxe. Il est accordé liberté de culte non-seulement aux membres des autres confessions chrétiennes, mais aussi aux Juifs, aux Mahométans et aux païens... L'*Église dominante seule a le droit de faire des prosélytes* [1]. » Nous ne nous arrêterons point aux motifs qui portent les Russes orthodoxes à s'opposer à une liberté de conscience plus étendue [2], plutôt nous allons examiner si, à part ce que nous avons dit jusqu'ici, il n'est pas urgent, dans l'intérêt même de l'orthodoxie, que des changements soient introduits dans l'organisation actuelle de l'Église russe. Peut-être arriverons-nous à démontrer que, par une singulière disposition de la Providence, les intérêts de la *foi* orthodoxe sont intimement liés à ceux de l'Église catholique en Russie.

II

Si nous en croyons les théologiens russes, l'Église russe, avec son Tsar, réalise dans une certaine mesure cet idéal d'Église appuyée par un puissant souverain qui paraît à beaucoup de

(1) Сводъ Законовъ Россійской Имперіи (*Code des lois de l'Empire russe*). Tome XIV : « Statut pour prévenir et extirper les délits contre la foi. » Art. 92 et 97. Ed. 1857, p. 18-19.

(2) Pour ne parler que des panslavistes, on connaît leur formule : « Orthodoxie et nationalité sont synonymes. » Si tous les Russes pensaient de la même manière, les Catholiques pourraient bien s'épargner la peine de faire de la controverse.

monde la situation la plus désirable. On connaît le mot du comte de Maistre, sur le Saint-Empire romain, qui ne fut ni saint, ni empire, ni romain; de fait l'histoire nous laisse dans le doute si cette institution a servi davantage à protéger l'Église catholique ou bien à l'éprouver. Épreuves et protection, tout tourne, il est vrai, à l'avantage de ceux que Dieu aime: mais certes, personne ne prendra sur soi de soutenir que, puisque les épreuves sont utiles à l'Église, il faut lui en procurer tout exprès. Voilà pourquoi, quels que puissent être, pour un temps plus ou moins long, les probables avantages de cette institution, il faut, si nous ne nous trompons, laisser à Dieu le soin de la raviver. Mais si tel est l'enseignement de l'histoire relativement à un Empereur gardien de la foi et protecteur de l'Église catholique, l'histoire condamne, avec une éloquence bien autrement puissante, l'étrange protection dont les Tsars ont couvert leur Église. On trouvera dans le « Règlement » le passage où Pierre le Grand est désigné comme « gardien de l'orthodoxie et de tout ce qui concerne le bon ordre dans la sainte Église [1].» Les successeurs de Pierre continuèrent à se déclarer investis de la même mission, et ce passage du « Règlement » fut aussi inséré dans le Code russe [2].

Être le gardien de l'orthodoxie et de tout ce qui concerne le bon ordre de la sainte Église, c'est là en effet le premier des devoirs d'un prince chrétien; nous allons constater brièvement la façon dont les Tsars s'en sont acquittés.

Le lecteur qui, sans être rebuté par le sujet et la forme du Règlement, voudra bien s'imposer le travail de le parcourir, texte et notes, jusqu'au bout, comprendra sans peine comment

(1) *Règlement ecclésiastique de Pierre le Grand*, etc. 1re partie, p. 16.—Paris, librairie de la Société bibliographique. 1874.

(2) « L'Empereur, comme souverain chrétien, est le suprême défenseur et protecteur des dogmes de la foi dominante, le gardien de l'orthodoxie, et de tout ce qui concerne le bon ordre dans la sainte Église. » Сводъ Законовъ, etc. *Code des lois de l'empire russe*. Lois fondam., Art. 42. — Éd. 1857, p. 10.

les Protestants peuvent et doivent considérer Pierre Ier comme un des leurs. Les tendances protestantes du « Règlement » sont manifestes; le lecteur y remarquera aussi les précautions, toutes en faveur des Protestants, prises par la prédication de la parole divine. Les prêtres, les moines et les Évêques de l'Église orthodoxe, traités comme ils l'étaient par Pierre, ne pouvaient paraître rien moins que respectables. De même, la faveur publique accordée par Pierre aux Protestants d'Allemagne, le cas infini qu'il en faisait, la confiance illimitée qu'il mettait en eux pour la civilisation de la Russie et, pour tout dire, le ridicule qu'il jetait sur les choses saintes dans ses infâmes orgies, tout cela ne paraîtra nullement pouvoir se concilier avec le premier des devoirs d'un prince chrétien.

Dans les notes au « Règlement, » nous avons aussi relevé, en plus d'un endroit, la façon dont Catherine II comprenait et exerçait sa mission de *chef de l'Église grecque*, ainsi qu'elle s'appelait elle-même en écrivant à Voltaire. Tout Russe sincèrement orthodoxe, en parcourant la correspondance de Catherine avec Voltaire, doit sentir le rouge monter au visage. Si les Protestants peuvent revendiquer Pierre Ier comme un des leurs, les incrédules sont en droit d'en faire autant pour Catherine, c'est bien leur gloire. Les passages de sa correspondance que nous avons rapportés, nous la montrent se moquant des cérémonies et des *sacrements* de son Église; si à cela on ajoute la faveur qu'elle accordait aux philosophes de l'Encyclopédie, le libre accès que leurs productions trouvaient à Saint-Pétersbourg, l'atmosphère d'impiété qu'elle faisait régner autour d'elle, enfin ses mœurs, expression si fidèle d'une âme incroyante, on ne trouvera pas excessive notre appréciation. Il eût été, en vérité, miraculeux que, sous une pareille tutelle, l'orthodoxie pût se conserver dans les âmes de tous ceux qui savaient lire, écrire et penser; aussi l'incrédulité des hautes classes en Russie est l'héritage de Catherine II. Que si, d'un autre côté, elle montrait du zèle pour

maintenir le bas peuple dans la foi, c'est qu'elle pensait de l'incrédulité populaire, ce qu'elle pensait du désir de s'instruire chez le peuple. « Ce n'est pas pour les Russes, écrivait-elle au gouverneur de Moscou, que j'institue des écoles, c'est pour l'Europe où il faut conserver notre rang dans l'opinion. Du jour où nos paysans auraient le désir de s'instruire, ni vous ni moi ne resterions à nos places. »

Sous les successeurs de Catherine II, l'orthodoxie russe subit des phases diverses, suivant le degré d'orthodoxie des Tsars et les vicissitudes de leur politique intérieure et extérieure. Paul Ier était si convaincu d'être le vrai chef de son Église, qu'un jour il s'imagina pouvoir célébrer la sainte Messe [1]. D'autre part, il est certain qu'il songea à la réunion de l'Église russe avec l'Église catholique [2]. Un tel chef ne commandait pas la foi par le prestige de son intelligence et de ses qualités morales, aussi l'incrédulité continua ses ravages en Russie.

Dans la vie d'Alexandre Ier, on peut distinguer une période où ce Tsar pencha sensiblement vers le protestantisme; ses historiens ne manquent pas de relever l'influence qu'eut sur lui une dame protestante, Mme de Krudener. Si nous ne nous trompons ceux qui, sous le règne d'Alexandre, s'occupèrent si activement

(1) Nous tenons d'une source très-authentique, que l'Empereur s'était fait faire à cet effet des ornements de velours bleu de ciel. Son grand favori, le comte Rostoptchin. ne parvint à le dissuader de cette lubie qu'en lui faisant observer qu'il avait été marié deux fois et, par conséquent, selon les canons de l'Église orthodoxe, qu'il n'était plus apte à célébrer.

(2) Le Père Gruber, général des Jésuites, qui était en grande faveur auprès de Paul, présenta au Tsar un projet de réunion. Sur l'ordre du Tsar, l'Archimandrite Eugène (Volkhovichinoff), plus tard Métropolite de Kieff, rédigea en 1800 une réponse à ce projet en forme de dissertation canonique *sur l'autorité du Pape*. Voir *Le clergé russe*, par le P. Gagarin S. J. 2e édit., p. 128, *note*.

Il paraît que cette affaire était en train depuis plusieurs années, et sous le règne même de Catherine II. En effet Hupel, dans une note à l'écrit où nous avons trouvé l'exorde de cette Étude, mentionne les bruits répandus par les journaux qu'une complète (*vollige*) réunion de l'Église russe avec l'Église catholique allait bientôt s'accomplir, et attribue ces bruits à des ex-Jésuites. Hupel écrivait en 1786. — Voir *op. cit.* p. 88, *note*.

de la fondation d'une Société biblique en Russie, ne se proposaient point de favoriser l'orthodoxie. C'est aussi sous le règne du même Tsar que parut la première édition (1823) du Catéchisme de Mgr Philarète, destiné à remplacer pour l'enseignement religieux dans les écoles celui de Mgr Platon. Or, en 1823, Mgr Philarète était loin d'être aussi orthodoxe dans ses écrits qu'il le fut depuis, et la première édition de son Catéchisme, diffère sensiblement des suivantes. « L'Empereur Alexandre, dit un historien qui mérite toute confiance, était chrétien orthodoxe, *non dans le sens de son Église*, mais dans celui de la conformité rigoureuse de sa croyance avec le dogme fondamental de toutes les Églises chrétiennes, qui est la rédemption du genre humain par la mort réparatrice de Jésus-Christ, moyennant la foi [1]. » Quel pavé lancé à un Tsar gardien de l'orthodoxie ! — Avec tout cela Alexandre aurait eu, vers la fin de sa vie, des rapports assez suivis avec le Pape Pie VII; quelques personnes même affirment qu'il mourut catholique [2].

C'est au début du règne de Nicolas, nous l'avons vu, que des jeunes gens russes furent envoyés aux frais du gouvernement, à l'université de Berlin pour y faire leur éducation. Vint ensuite ce terrible revirement d'orthodoxie qui, annoncé par la révision du Catéchisme de Mgr Philarète, se manifesta par les sanglantes conversions de Lithuanie en 1839. L'Europe qui en accueillit la nouvelle par un cri général d'indignation, n'en a pas encore perdu le souvenir[3]. Par une bizarre coïncidence, Nicolas à qui

(1) Schnitzler (J. L.). *Histoire intime de la Russie sous les Empereurs Alexandre et Nicolas*. Paris, Renouard, 1847. Tome Ier, note XIII : *Dispositions religieuses de l'Empereur Alexandre*, p. 463 ; et note XI : *La Sainte Alliance et Mme de Krudener*. Voir aussi l'écrit du pasteur protestant Empaytaz, *Notice sur Alexandre Empereur de Russie*. Genève, 1828.

(2) Nous nous sommes appliqué à élucider ce point d'histoire. Sans avoir abouti à des résultats définitifs, nous avons des raisons de croire que, sur les derniers jours de l'Empereur Alexandre, on n'a pas publié tout ce qu'on savait. Les notes que nous avons recueillies à ce sujet, seraient ici déplacées.

(3) C'est à la suite de cet événement et comme provoqués par l'indignation

revient la gloire d'avoir achevé l'œuvre gigantesque tentée sans résultat par tous ses prédécesseurs, de la codification des lois russes, avait voulu que, dans le Code, il y eût un article ainsi conçu : « L'Église dominante seule a le droit d'amener ceux qui ne lui appartiennent point à embrasser sa foi. *Cette foi, cependant, c'est la grâce divine qui la produit dans l'âme, c'est l'instruction, c'est la mansuétude, ce sont surtout les bons exemples. C'est pourquoi l'Église dominante ne se permet* AUCUN MOYEN COERCITIF, SI PETIT QU'IL SOIT, *pour convertir à l'orthodoxie ceux qui suivent d'autres confessions et d'autres croyances et, d'après l'exemple de la prédication des Apôtres, elle ne menace nullement ceux qui ne veulent point se convertir de leur foi à la sienne.* » Tout ceci se trouve dans les trois éditions du Code russe, de 1832, de 1842 et de 1857, et a force de loi, *même de nos jours*[1] *!...*

Nous ne dirons rien, ici, du règne de l'Empereur actuel. Nous ferons remarquer seulement que la puissante réaction arrivée presque immédiatement après la mort de Nicolas, et qui força le gouvernement à entrer dans la voie des réformes, fut l'inévitable conséquence de la conduite de Nicolas. Il est juste que les historiens d'Alexandre II, en jugeant les hésitations et les contradictions de sa conduite dans les affaires

générale, que parurent les deux ouvrages : *Persécutions et souffrances de l'Église catholique en Russie*, par un ancien conseiller d'État de Russie (le Comte Arsène d'Horrer), Paris, Gaume, 1842, et *Vicissitudes de l'Église catholique des deux rites en Pologne et en Russie*, par le P. Theiner, prêtre de l'Oratoire. L'édition française de ce dernier ouvrage parut à Paris en 1842 (Sagnier & Bray), précédée d'un remarquable avant-propos par le comte de Montalembert.

(1) Одна господствующая Церковь имѣетъ право въ предѣлахъ государства убѣждать непринадлежащихъ къ ней подданыхъ къ принятію ея ученія о вѣрѣ. Но сія вѣра пораждается благодатію Господнею, поученіемъ, кротостію и, болѣе всего, добрыми примѣрами. Посему господствующая Церковь не дозволяетъ себѣ ни малѣйшихъ понудительныхъ средствъ при обращеніи послѣдователей иныхъ исповѣданій и вѣръ къ Православію, и тѣмъ изъ нихъ, кои приступить къ нему не желаютъ, отнюдь ничѣмъ не угрождаетъ, поступая по образу проповѣди Апостольской. — *Code des lois*, etc. Tome XIV, éd. 1857. « Statut pour prévenir et extirper les délits contre la foi. » Art. 97, p. 19.

religieuses, n'oublient point que Nicolas lui légua un rôle très-difficile.

Mais, ni les dix millions de Rascolniques que compte aujourd'hui la Russie, ni les nombreux incrédules ou rationalistes de toutes nuances qu'elle renferme dans son sein ne protestent aussi éloquemment contre la protection exercée par les Tsars sur l'orthodoxie et l'Église, que l'impuissance à laquelle les Tsars ont réduit leur Église d'exercer de l'influence sur les classes éclairées. Tous ceux qui ont écrit sur la Russie, s'accordent à reconnaître et à déplorer l'abaissement du clergé orthodoxe[1]. De peur de nous confier, sur un point pour nous si délicat, à des récits passionnés ou, du moins, inexacts et exagérés, nous avons eu soin de ne nous laisser guider que par des écrivains offrant toutes les garanties, non-seulement de compétence et d'impartialité, mais aussi de sympathie vis-à-vis du clergé orthodoxe. L'auteur de *La tolérance et le schisme religieux en Russie,* connu sous le nom de Schédo-Ferroti, nous a paru réunir à un haut degré toutes ces qualités. « Ayant, dit-il, en ma qualité d'ancien officier du génie, parcouru la Russie dans toutes les directions, faisant à pied et la planchette à la main des voyages de quatre et cinq cents kilomètres, restant des six mois en route et m'arrêtant dans chaque village qui se trouvait sur mon chemin, je m'adressais de préférence aux curés de campagne pour les renseignements que je désirais obtenir ; et, comprenant de bonne heure l'importance morale et politique de ces hommes, je mis un soin tout particulier à les étudier.... Je suis certain de

(1) Описаніе сельскаго духовенства. *Description du clergé de campagne* (Paris, Franck, 1858). — Русское Духовенство. *Le clergé russe* (Berlin, 1859). — Объ устройствѣ духовныхъ училищъ въ Россіи. *De l'organisation des écoles ecclésiastiques en Russie* (Leipzig, Wagner, 1863). — О православномъ бѣломъ и черномъ Духовенствѣ въ Россіи. *Du clergé orthodoxe blanc et noir en Russie* (Leipzig, Wagner, 1866). — GAGARIN (Rév. P.). *Le clergé russe*, 2e édit. française (Bruxelles, Goemaere, 1871) et, en anglais : *The Russian clergy* (London, Burns & Oates, 1872). — ECKARDT, *Modern Russia* (London, 1870), etc., etc.

ne pas exagérer en disant que j'ai connu bien au-delà de deux cents prêtres russes.... Je puis dire que j'ai rencontré des spécimen de toutes les variétés, depuis le jeune prêtre arrivé la veille dans la paroisse, jusqu'au vieillard courbé sous le poids des souffrances physiques et morales.., depuis le curé du régiment, jusqu'à l'ascète fanatique... depuis l'ex-professeur du séminaire, nommé curé à quelque riche église de la capitale, où il fait parade de sa rhétorique et étale avec complaisance son érudition, jusqu'à l'humble prêtre du village sachant à peine déchiffrer son bréviaire[1].... »

En voilà assez pour la compétence. Quant à l'impartialité de M. Schédo-Ferroti, sur le point qui nous occupe, elle apparaît à chaque page : les citations que nous emprunterons à son ouvrage en fourniront la preuve. Du reste, l'auteur est protestant et plaide chaleureusement la cause de la liberté religieuse pour tous les cultes et pour toutes les sectes.

Enfin, pour ce qui est de la sympathie vis-à-vis du clergé orthodoxe on trouverait difficilement un avocat plus dévoué et plus convaincu de ce clergé. « Je le dis avec satisfaction, dit-il, j'ai presque toujours trouvé mieux que je n'attendais, mieux que je n'étais en droit d'exiger, vu la situation où se trouvait, et le milieu social où vivait l'homme que j'étais à même d'étudier[2]. » Ajoutons aussi, que M. Schédo-Ferroti n'est nullement tendre pour le clergé catholique, sur lequel, d'après lui, le clergé russe orthodoxe aurait l'avantage de n'être point entaché *d'hypocrisie*[3]. C'est une raison de plus pour que nous ayons choisi cet auteur.

(1) Schédo-Ferroti, *La tolérance et le schisme religieux en Russie.* — Berlin, Behr, 1863, p. 292-293.

(2) *Id., ib.*, p. 293.

(3) On trouvera dans le *Règlement ecclésiastique* (p. 192, *note*) le passage auquel nous faisons allusion, et où M. Schédo-Ferroti établit un parallèle entre le clergé russe et le clergé catholique.

Voici maintenant ce que nous dit M. Schédo-Ferroti de l'influence sociale des popes russes; nous ne lui emprunterons que quelques lignes : «...Opprimé et déconsidéré par ses chefs, le pope perd les trois quarts de ses moyens d'action, car il se voit récusé par les classes supérieures, toléré, mais rien que toléré, par les classes moyennes, et tourné en ridicule par le peuple... Jugeant sur les apparences, et voyant que partout, même dans les réceptions des dignitaires de l'Église, le pope occupe la *dernière* place, les masses ont pris l'habitude de ne plus lui en assigner d'autre[1]... »

Tel est le clergé russe en contact avec le peuple, le clergé à qui revient la mission d'instruire les Russes dans l'orthodoxie et de les y maintenir. Or, telle n'était point la situation sociale de ce clergé du temps où Pierre Ier institua le Synode; au contraire, le « Règlement » nous montre ce Tsar effrayé de l'excès d'influence que possédait alors le clergé, s'arrêtant à peindre, en de sombres couleurs, les dangers qui en résultaient pour la patrie, et y trouvant son meilleur prétexte pour l'établissement du Synode. Ce sont les institutions des Tsars qui ont fait au clergé la triste situation où il se trouve aujourd'hui, qui l'ont dépourvu de tout prestige moral et qui l'ont réduit à être « récusé par les classes supérieures, toléré mais rien que toléré par les classes moyennes et tourné en ridicule par le peuple. » Ce qui maintient extérieurement dans l'orthodoxie les classes par lesquelles le pope russe est méprisé ou à peine toléré, ce sont les prescriptions du Code pénal; conçoit-on que, sans ces prescriptions, elles iraient se confesser à lui?

Résumons-nous. Des souvenirs historiques encore tout vivants, et qui montrent au peuple russe des Tsars faisant personnellement peu de cas de l'orthodoxie, au moment même où, par les prescriptions très-sévères, ils la maintenaient dans le peuple; les classes supérieures incroyantes ou sceptiques; les doctrines les

(1) SCHÉDO FERROTI. *Op. cit.*, p. 328 et 318.

plus radicales en faveur chez un grand nombre de Russes; les Rascolniques qui, du temps de Pierre le Grand, commençaient à peine à se constituer en sectes, aujourd'hui puissants par le nombre et par leur signification politique, au point qu'ils ont déjà forcé le gouvernement et le Synode à des concessions considérables; le clergé réduit, par la force des institutions de Pierre maintenues et complétées par ses successeurs, à être un agent de police, un instrument du pouvoir, formant une caste si méprisée que rarement un pope est admis au-delà d'une antichambre d'une maison seigneuriale, impuissant à exercer une influence sur les classes même moyennes[1]; voilà l'Église russe d'aujourd'hui telle que l'ont faite les Tsars.

Et demain?

C'est ce demain, assez rapproché, qui révèlera mieux encore ce que les Tsars ont fait de l'orthodoxie et de l'Église dont ils s'appellent les gardiens. Ce sera le jour où, par la force même des choses, les prescriptions dont nous avons parlé disparaîtront du Code russe, et où rien ne forcera plus les Russes à garder des rapports avec un clergé méprisé ni à pratiquer la religion enseignée et représentée par lui. Ce sera le jour que craignait tant Catherine II, le jour où le peuple russe saura lire et écrire et éprouvera le désir d'instruction. Ce qui arrivera alors en Russie nous est révélé, mais en de minces proportions, par ce qui s'est passé sous nos yeux en plus d'un pays catholique où le clergé, fort de l'appui des lois, vécut peu soucieux de l'avenir jusqu'à ce que des révolutions politiques venant changer soudainement les rapports de l'Église et de l'État le placèrent inopinément et sans préparation en face de l'incrédulité. Nous avons dit cependant,

(1) Dans ces dernières années on a travaillé à relever le clergé russe et, bien que sa situation soit au fond toujours la même, on doit reconnaître que le gouvernement a fait preuve non moins de bonne volonté que d'intelligence. De fait, le pillage et de cruelles répresailles attendent les classes aisées, le jour où le peuple aurait perdu toute foi.

« en de minces proportions, » car si ce clergé ne put prévenir la première explosion d'incrédulité, il lui fallut peu de temps pour en ralentir le progrès. Ni en Espagne, ni en Italie, l'incrédulité ne peut se vanter d'avoir de beaucoup diminué le nombre des Catholiques ; on dirait que la nouvelle législation n'a servi qu'à ouvrir une libre sortie à ceux qui ne l'étaient que de nom, et en a ainsi délivré l'Église. Des renseignements puisés à des sources certaines constatent que les fidèles ne remplissent pas moins les temples et ne fréquentent pas moins les sacrements qu'auparavant. — C'est ce qui arrivera difficilement en Russie, nous allons en dire la raison.

Et d'abord, s'il est juste de reconnaître que, dans quelques provinces des pays que nous venons de mentionner, des abus s'étaient glissés dans le clergé, ils n'étaient cependant ni aussi graves ni aussi universels qu'on s'est plu généralement à les représenter. Leur source principale c'était le trop grand nombre d'ecclésiastiques dont plusieurs engagés, sans une véritable vocation, dans les ordres sacrés. Mais précisément en raison du grand nombre de prêtres il s'en trouvait beaucoup de bons, et assez pour suffire amplement aux besoins des fidèles. Leurs vertus, qui contrastaient avec le train de vie habituel aux apôtres de l'irréligion, formèrent ainsi une première digue contre l'incrédulité.

En sera-t-il de même en Russie ?

Nous sommes fort loin de vouloir dénigrer le clergé russe. Ses défauts ne détruisent point ni n'excusent ceux qu'on peut rencontrer chez les prêtres catholiques : nous voulons même admettre que la grande majorité des popes russes mène une vie exemplaire. Mais sait-on ce que représente, pour l'avantage de l'incrédulité en Russie, même une très-faible minorité de mauvais popes? En Russie, chaque paroisse a tout juste le personnel nécessaire pour l'exercice du culte ; à quelques exceptions près, toutes les paroisses, dans les campagnes du moins, n'ont qu'un seul prêtre ; si ce prêtre perd la foi, l'incrédulité aura dans sa

paroisse, libre carrière. — Le lecteur songe ici aux moines qui, en Russie, sont encore assez nombreux et demande s'ils ne peuvent point venir au secours du clergé séculier. Un Russe, à qui on poserait une pareille question, ne pourrait s'empêcher de sourire; bornons-nous à remarquer que les moines prêtres (hiero-moines) sont fort rares, et que jamais une paroisse russe n'éprouvera le désir de l'intervention d'un moine. Stations, retraites, exercices spirituels, communions générales, nous ne sachons que ces mots aient, jusqu'à ce jour, leurs correspondants dans la langue russe; si ce n'est, tout au plus, dans les livres catholiques en langue russe que le gouvernement de Saint-Pétersbourg vient de faire imprimer, afin, paraît-il, qu'il monte au ciel plus de prières en russe et moins en langue polonaise. Toujours est-il que l'intervention des moines dans la direction des paroisses serait une innovation bien plus hardie que la correction des livres liturgiques qui valut à la Russie les dix millions de sectaires qu'elle compte aujourd'hui. Cette comparaison nous rappelle que le jour où l'orthodoxie perdra l'appui du Code pénal, les popes russes n'auront pas seulement à la défendre contre l'incrédulité, mais aussi contre les sectes russes dont quelques-unes dépassent, en superstitions diaboliques et en d'abominables mystères, tout ce qu'on a dit des Gnostiques et des Manichéens. Enfin, il ne faut pas oublier que les popes russes, si exemplaires qu'ils soient, si pleins de zèle pour l'orthodoxie qu'on les suppose, sont des prêtres mariés; une qualité leur manque, dont le prestige est loin d'être superflu.

Nous ne demanderons pas comment il se fait que le clergé russe, s'il est vraiment vertueux, soit « récusé par les classes supérieures, toléré, mais rien que toléré, par les classes moyennes, et tourné en ridicule par le peuple. » La vertu donne toujours à l'homme qui la possède une supériorité dont l'ascendant, sur les masses surtout, ne le cède pas à celui du rang et du savoir. De même, nous ne tiendrons pas compte des récits que nous trou-

vons dans les écrits des Russes ; les exagérations et les faussetés qui, au sujet du clergé catholique, sont débitées chaque jour dans les pays catholiques,nous font un devoir d'accueillir avec défiance les accusations des Russes à l'égard de leur clergé. Mais nous le répétons : le clergé russe en contact avec le peuple est marié ; une qualité lui manque dont le prestige est loin d'être superflu.

Ici on nous signale le clergé protestant, surtout le clergé anglican, « si respectable, nous dit-on, si entouré d'estime et de confiance; remplissant si bien sa mission, tout en étant marié. »

Nous nous sommes fait une loi d'éviter toute récrimination ; nous accepterons donc de confiance tout ce qu'on nous dit du clergé protestant. Mais peut-on, dirons-nous à notre tour, peut-on seulement établir un parallèle entre la mission du clergé protestant et celle du clergé orthodoxe? Le protestantisme est cette religion qui, sur bon nombre de questions touchant à la morale, ne reconnaît d'autre juge que la raison individuelle, tandis que, sur ces mêmes questions, l'Église orthodoxe possède une autorité qui les tranche dans le sens le moins favorable aux penchants de la nature. Le protestantisme est cette religion qui n'impose aucune pratique spéciale du culte, l'Église orthodoxe n'en laisse pas entièrement le choix aux fidèles ; le protestantisme a banni les œuvres expiatoires, l'Église orthodoxe impose des abstinences et des jeûnes fort prolongés ; le protestantisme nous renvoie à Dieu pour l'humble aveu de nos fautes, l'Église orthodoxe veut qu'on les déclare à un homme afin d'obtenir, par cet acte humiliant et pénible le pardon du Seigneur. Si le protestantisme nous présente Jésus-Christ comme modèle, il rétrécit la sphère de ce que nous devons ou pouvons imiter en Lui, l'Église orthodoxe ne fixe aucune limite à l'imitation de notre divin modèle ; la virginité, la pauvreté et l'obéissance volontaire sont pour le protestantisme ce qu'était la croix pour les Gentils, une folie ; l'Église orthodoxe y reconnaît des conseils légués par Jésus-Christ lui-même à ceux dont le bonheur est de Lui ressembler.

Nous ne continuerons point ce parallèle. Qu'on se rende compte de ce qu'exige des fidèles la foi et la discipline de l'Église orthodoxe, et on nous accordera que, du moins en face de l'incrédulité, il faut à ses prêtres quelque chose de plus que le banal prestige d'un honnête homme, obéissant sujet du souverain, bon père de famille, fidèle à sa femme et dévoué pour ses enfants [1]. Ce quelque chose de plus, l'Église catholique le possède, l'Église russe l'a perdu. Quoi qu'on pense de la loi ecclésiastique du célibat des prêtres, personne, croyons-nous, ne peut nier qu'un prêtre vivant sur la terre comme un ange n'exerce un prestige qui manquera toujours à un prêtre marié. Ce « magnétisme de la pureté » comme l'a appelé quelqu'un, a inspiré une des plus belles odes du grand poëte anglais Tennyson [2], et ceux qui, de bonne foi, combattent le célibat des prêtres le font parce que, d'après eux, la pureté exigée par l'Église catholique est une vertu trop céleste pour qu'on puisse la rencontrer ici-bas. Ils raisonnent comme ce Juif qui, ayant lu le traité sur l'Eucharistie par l'abbé Martinet [3] vint nous dire : *Cela ne peut être vrai, parce que ce serait trop beau.* Ceux qui raisonnent ainsi concluent trop facilement de la difficulté, — quelle vertu n'est pas difficile ? — à l'impossibilité. S'ils n'ont pas la foi et qu'ils n'admettent point l'efficacité des moyens surnaturels, nous n'entreprendrons point de les convaincre ; nous n'en viendrions pas à bout. Mais s'ils ont la foi, nous leur soumettrons une réflexion qui ne sera pas vaine.

(1) Il faut aussi remarquer, pour ce qui concerne le clergé anglican, que l'Église d'État d'Angleterre est une institution entièrement au profit de l'aristocratie. Celle-ci voit d'autant plus volontiers ses cadets s'engager dans le clergé qu'elle pourvoit par là à leur subsistance sans trop amoindrir le patrimoine du chef de famille, et que ses enfants aident ainsi à maintenir une institution à laquelle elle doit en grande partie sa puissance. — Quant au clergé protestant d'Allemagne, il n'est ni aussi influent ni aussi respecté que le clergé anglican.

(2) TENNYSON (Alfred) *Sir Galahad.*

(3) MARTINET (Ant.), *L'Emmanuel, ou le remède à tous nos maux.* Paris, Lecoffre, 1850.

C'est que l'Église catholique engage vivement tous ses prêtres à célébrer *chaque jour* la sainte Messe et leur fait un strict devoir de réciter tous les jours, avec attention et piété, l'office divin. En prenant la défense du clergé russe M. Schédo-Ferroti dit : « L'hypocrisie est un vice inconnu dans le clergé russe, dont la piété est de bon aloi et n'exprime au dehors que le sentiment qu'il éprouve réellement, celui de la croyance en la vertu sanctifiante des cérémonies qu'il est appelé à accomplir[1]. » Qu'on nous permette d'exprimer ici, nous aussi, la ferme croyance en la vertu sanctifiante de la Messe et de l'office divin. L'Eucharistie est appelée dans l'Écriture : *Frumentum electorum et vinum germinans virgines*, « le froment des élus et le vin qui fait germer les vierges » (*Zach.*, IX, 17). Quant à l'office divin, il est la prière par excellence de l'Église. Comme la prière dominicale enseignée et recommandée par Jésus-Christ lui-même, a une puissance qui lui est propre, une puissance toute spéciale, une vraie vertu sanctifiante est aussi attachée à une prière choisie et mise tous les jours sur nos lèvres par l'Église. La Messe et l'office divin forcent, en quelque sorte, le prêtre à avoir toujours des pensées du ciel ; si la vanité ou la séduction du monde acquièrent sur lui un empire momentané, la Messe et l'office divin le rappellent à ces vérités salutaires, qui ne changent jamais....

Nous ne nous appesantirons pas sur ce point ; le lecteur doué de pénétration saura en faire l'application pratique. Ici nous ajouterons seulement que, si avoir été capable d'un acte de grande générosité est un titre à l'indulgence pour bien des défauts ; si le souvenir d'une action héroïque en faveur de la patrie ou de l'humanité entoure d'une auréole toute l'existence de celui qui a su l'accomplir, si on hésite enfin à prononcer sur son compte un blâme même mérité, tout prêtre catholique, quel

(1) SCHÉDO-FERROTI, *Op. cit.*, ch. XV, p. 293.

qu'il soit, a accompli, une fois au moins dans sa vie, un acte de la plus grande générosité. Il a juré, en recevant les ordres sacrés, de renoncer à toute affection qui, en divisant son cœur, pût l'empêcher de se dévouer sans réserve au bien des âmes et, uniquement pour le bien des âmes, il a volontairement embrassé l'abnégation et les combats, conséquences de sa générosité. Rien d'étonnant, après cela, qu'un prestige mérité accompagne toujours le prêtre catholique fidèle à ses devoirs, quand même l'éducation et le savoir lui feraient défaut.

Or, ce prestige, doublement nécessaire en Russie à cause de l'infériorité sociale du clergé orthodoxe manque à toute cette partie de ce clergé *qui est en contact avec le peuple*[1]. C'est là une lacune dont les funestes conséquences se feront surtout sentir le jour où aucun secours ne sera de trop pour aider le peuple russe à se maintenir dans la foi.

Mais il y a plus. Dans la poésie ci-dessus citée, Tennyson met dans la bouche de son héros le chevalier vierge, ces paroles : « Ma bonne épée fend les casques des mortels, ma solide lance « frappe sûrement, ma force est comme la force de dix, *parce « que mon cœur est pur*[2]. » Celui qui nous révèle ainsi la relation

(1) Nous insistons sur cette circonstance d'être *en contact avec le peuple*, et non sans raison. De fait, si l'Église russe se réunissait à l'Église catholique et que celle-ci, suivant la tolérance adoptée pour les Grecs-unis laissât au clergé séculier de Russie la libre faculté de se marier, les inconvénients que nous signalons ne seraient pas également sensibles. C'est que — outre que l'Église catholique *permettrait* aux prêtres le mariage mais *ne les y forcerait pas*, ni directement, ni indirectement — à côté du clergé séculier il y aurait toujours un clergé régulier et non marié, en contact lui aussi avec le peuple.

Du reste, la stérilité en œuvres d'apostolat et l'état d'infériorité de ces chrétientés unies de rite oriental, où le mariage est permis aux prêtres, obligent à reconnaître dans cette permission une simple concession à la faiblesse humaine. Ces chrétientés seraient donc là pour témoigner, elles aussi, en faveur des immenses avantages, sinon de la nécessité morale de la loi du célibat ecclésiastique.

(2) My good blade carves the casques of men
My tough lance thrusteth sure,
My strength is as the strength of ten
Because my heart is pure.

TENNYSON. *Poetical works.* « Sir Galahad. » Leipzig, Tauchnitz, 1860, vol. IV, p. 178.

intime existant entre la pureté et la force, n'est pas un Catholique. Si nous avions exprimé la même pensée, comme venant de nous, on aurait peut-être crié au mysticisme, voilà pourquoi nous avons cité le grand poëte anglais. Il ne craint point d'être appelé à justifier sa pensée ; on voudra bien s'en prendre à lui.

Quoi qu'il en soit, du reste, de l'appui que l'expérience apporte à la pensée de Tennyson, il n'est pas nécessaire d'attendre le jour où le clergé russe sera aux prises avec l'incrédulité pour juger de sa force d'alors. Dans un chapitre consacré à l'exposé de l'état du clergé orthodoxe, M. Schédo-Ferroti met un louable soin à révéler les bonnes qualités de ce clergé : « J'ai trouvé, dit-il, à quelques regrettables exceptions près, que le prêtre russe possédait deux qualités précieuses et vraiment chrétiennes, qualités dont la fréquence constitue une sorte de trait caractéristique de la classe entière. Le prêtre russe est pieux sans ostentation aucune, *et il est doué d'une faculté merveilleuse pour supporter le malheur, quelle que soit la forme sous laquelle il se présente*[1]. » La première de ces deux qualités, nous a déjà fourni le sujet d'une remarque, arrêtons-nous à la deuxième.

Être doué d'une faculté merveilleuse pour supporter le malheur : quelle meilleure préparation en apparence que celle là, aux luttes de l'avenir ? C'est bien à la patience que Jésus-Christ promet la possession de nos âmes pour l'éternité bienheureuse quand il dit : *In patientia vestra possidebitis animas vestras*, « vous posséderez vos âmes dans votre patience » (Luc, XXI, 19).

Hélas ! ces paroles divines ne peuvent point trouver leur application dans la patience du clergé russe.

La patience dont parle Jésus-Christ, est celle qui trempe l'âme, qui nous ôte la crainte des grands de la terre, qui nous met sur les lèvres des paroles dont la sagesse inspirée, réduit au silence les

(1) SCHÉDO-FERROTI, *Op. cit.*, p. 293.

adversaires. Cette explication n'est pas nôtre, elle est de Jésus-Christ lui-même, écoutons-le. « On se saisira de vous, dit Jésus-Christ, et « l'on vous persécutera vous livrant aux synagogues, et dans les « prisons, vous traînant devant les rois et devant les gouverneurs, « à cause de mon nom ; et cela vous arrivera pour que vous me « rendiez témoignage. Songez donc à ne point préméditer ce que « vous répondrez, car je vous donnerai moi-même des paroles et « une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, « et qu'ils ne pourront contredire. Vous serez livrés par vos pères « mêmes et par vos mères, par vos frères, par vos parents, par « vos amis, et plusieurs d'entre vous seront mis à mort. Et vous « serez haïs de tous à cause de mon nom. Mais un seul cheveu « de votre tête ne périra pas. *Vous possèderez vos âmes dans « votre patience.* » — On le voit, la patience ainsi décrite par Jésus-Christ, correspond de tous points à la patience dont les Évêques et les prêtres catholiques de Suisse, d'Allemagne et d'ailleurs, nous offrent en ce moment même l'admirable spectacle.

La patience enseignée et recommandée par Jésus-Christ, ne manque donc pas au clergé catholique; la retrouverons-nous dans le clergé russe au jour où l'orthodoxie sera menacée ? Qu'on veuille seulement relire les paroles de Jésus-Christ, ci-dessus citées, qu'on se rende compte de l'énergie d'âme qu'elles supposent et qu'on les compare avec les paroles suivantes de l'avocat le plus dévoué du clergé orthodoxe de Russie : « Cette aptitude à supporter sans murmurer les revers subits de fortune, dit Schédo-Ferroti, cette soumission spontanée aux décrets de la Providence, est une vertu trop chrétienne, pour que nous lui refusions l'admiration qu'elle mérite ; mais il nous semble que les circonstances dont le concours a contribué à développer dans le clergé russe cette *muette résignation*, ont dû exercer sur son moral une action déprimante, en paralysant les ressorts de sa volonté, par l'impossibilité où elles le mettent *de jamais l'exer-*

cer librement. C'est le propre de l'excès de souffrances tant physiques que morales, de finir *par énerver le patient, par lui ôter la faculté d'agir, par tuer en lui toute énergie, en lui enlevant jusqu'à la croyance en ses propres forces*, pour ne lui laisser qu'un sentiment unique, celui de son impuissance à lutter contre le sort ; sentiment qui se traduit par cette résignation absolue et muette, que nous trouvons dans le bas clergé russe [1]. » Parmi les vertus morales, la force est une de celles qui a le plus besoin d'être longtemps exercée avant qu'on puisse croire qu'on la possède. Qu'attendra-t-on donc du clergé russe au jour de la lutte ?

Pauvre clergé russe ! il est tout ce qu'il peut être dans la situation que lui ont faite les Tsars. Les souffrances du prêtre russe, Dieu en tient compte : Dieu tient compte aussi de sa résignation. Loin de lui jeter la pierre nous aimons à signaler tout ce qui peut servir à l'excuser. Réduit à l'indigence au point de devoir se nourrir du travail laborieux des champs, les pressantes nécessités de la vie courbent, avec son front, son âme aussi vers la terre. De quel droit prétendra-t-on qu'il donne aux intérêts des âmes un temps et des pensées impérieusement réclamés par les soins de sa propre existence? Et voulût-il s'oublier lui-même, se dévouer, savourer la sublime joie du sacrifice ; il n'est pas seul. Sa femme et ses enfants deviendront-ils autant de victimes de son zèle pour les âmes ?

Cette faiblesse, cette impuissance, ces chaînes, voilà ce qu'on voudrait voir aussi dans la milice de l'Église catholique. « Mais pourquoi, répond l'Église en indiquant les armées, pourquoi les gouvernements veulent-ils que les soldats appelés à défendre le pays soient libres et seuls ?... [2] »

(1) SCHÉDO-FERROTI, *Op. cit.*, p. 295-296.

(2) Il est des moments, dans l'histoire des peuples, où la nécessité morale de certaines institutions de l'Église catholique s'impose aux plus incrédules. C'est en

Mais, si d'être libre et seul est un élément de force qui manque au prêtre russe déjà réduit par une longue habitude de souffrances et d'esclavage à l'état dont Schédo-Ferroti nous fait la peinture saisissante, un autre appui lui manque aussi, dont la puissance est manifeste dans le clergé catholique. De nos jours et sous nos yeux, toutes les circonstances paraissent concourir pour favoriser l'apostasie du clergé catholique. Les prêtres qui manquent à leur devoir, ont pour eux des gouvernements, une grande partie de la presse, la perspective assurée d'honneurs et d'emplois; on les proclame les seuls honnêtes, les seuls vrais ministres de Jésus-Christ, les seuls qui comprennent ses intérêts *et peuvent le faire aimer par les âmes*. Il y a de quoi séduire non-seulement les ambitieux et ceux qui veulent s'affranchir de la discipline sévère de l'Église, mais ceux aussi qui, en présence des ravages que produit l'incrédulité, se persuadent, peu humblement, que si l'Église agissait à leur manière, les intérêts de Dieu seraient mieux sauvegardés. Malgré tout cela, si l'on tient compte du nombre de prêtres catholiques, les apostats se comptent à peine. Ceux qui ont entrepris de faire la guerre au catholicisme, s'attendaient-ils à cet échec qui, disons-le en passant, témoigne contre la prétendue généralité des abus ? Ont-ils bien mesuré les forces de l'ennemi qu'ils se flattaient d'anéantir. Si nous ne nous trompons, ils pensent que ses forces d'aujourd'hui sont les mêmes qu'à l'époque où parut Luther et que, si des nations entières ont été alors soustraites à l'Église, il est possible de faire autant aujourd'hui. Mais le protestantisme d'alors laissait subsister une vraie foi en Dieu, en la Providence, en

Allemagne, on le sait, que la loi ecclésiastique du célibat des prêtres a été le plus vivement attaquée; c'est de l'Allemagne que nous vient la plus splendide apologie de la fermeté déployée sur ce point de discipline par l'Église catholique. Ces prêtres qui, en ce moment, luttent si vaillamment contre la persécution et bravent la perte de leurs revenus, les amendes, la prison, l'exil, la mort même, croit-on qu'ils se seraient montrés également intrépides, si l'existence d'une famille dépendait de la leur?

Jésus-Christ et gardait un baptême de tout point valide. Il est permis de croire que, si Dieu a permis que des peuples entiers fussent arrachés à l'action *immédiate* de l'Église, sa Providence veillera à ce qu'ils ne retombent point *dans l'état où ils se trouvaient avant la Rédemption* : c'est à quoi aboutit logiquement le protestantisme d'aujourd'hui. — Ensuite la situation politique et sociale de l'Europe, les institutions des divers peuples et, surtout, la difficulté des communications, permettaient alors aux souverains d'élever comme autant de murailles de Chine aux confins de leurs États. Ils pouvaient alors isoler leurs sujets et ne leur permettre, avec le reste du monde, d'autres rapports que ceux qui convenaient aux intérêts de l'État interprêtés à leur guise. Si la pensée elle-même ne pouvait être enchaînée, ses manifestations, du moins, pouvaient être circonscrites ou étouffées. Cela n'est plus possible aujourd'hui; une brochure, un journal, une interpellation dans un parlement, jusqu'à un simple mot d'un Évêque, peuvent maintenant, de l'autre bout du monde, troubler le repos et déranger les plans d'un puissant conquérant. Pour la pensée il n'y a plus de police ni de barrières possibles — et la pensée fait les révolutions.

Or, parmi les pensées qui échappent à toute police et franchissent toute barrière, il y a celle aussi de la constance, qu'en n'importe quel instant de la vie de l'Église catholique témoignent des hommes vivant sous d'autres climats, régis par d'autres institutions, mais *frères dans la foi*. Si de porter le même nom, d'être nés sur le même sol et de parler la même langue créent des liens si puissants et font défendre avec tant de dévouement les communs intérêts, la fraternité dans la foi catholique ne le cède en rien, pour la puissance de ses effets, à toute autre fraternité. L'humble curé d'une pauvre paroisse perdue dans les gorges des montagnes apprend que, dans un pays lointain, un prêtre a été emprisonné pour s'être refusé à trahir sa conscience. Cette nouvelle l'émeut, il prend au sort de ce prêtre le plus vif intérêt, et

suit avec une espèce d'anxiété dans son journal, l'histoire des luttes de ce confesseur de la foi. Pendant ce temps, sans qu'il s'en rende compte, un travail salutaire s'opère dans son âme. Peu après il se trouve lui-même dans le cas de devoir souffrir pour faire ce que lui impose sa qualité de prêtre. Ses adversaires, le jugeant d'après la douceur de son langage et de ses manières, s'imaginent qu'une seule parole va l'intimider ; à leur grand étonnement ils trouvent en lui une fermeté d'apôtre. D'où lui vint ce courage? Ils l'ignorent, lui aussi l'ignore; ce qui a trempé son âme et l'a préparée à la lutte, n'est autre chose que le récit des souffrances d'un frère dans la foi et dans le sacerdoce, sur une terre lointaine et étrangère.

Eh bien! ce puissant soutien, cet appui qui dérivent au prêtre catholique, de se sentir membre d'une famille aussi vaste que le monde, frère dans la foi de martyrs, cet appui manquera au clergé russe quand le sort de l'orthodoxie dépendra entièrement de lui. Le prêtre russe, lui qui, n'étant pas seul, aura besoin d'un courage autant de fois plus grand que le nombre des êtres chéris dont l'existence est liée à la sienne, le prêtre russe cherchera des exemples pour soutenir son courage; les trouvera-t-il? Les mêmes causes qui ont produit la *résignation muette* dont parle Schédo-Ferroti, nous autorisent à penser que le clergé russe n'aura pas de martyrs et, en eût-il, leur nombre sera trop restreint pour contrecarrer l'exemple de la faiblesse générale. Pourtant, ici encore nous prendrons la défense du clergé russe. Qui, en effet, s'aviserait de demander un acte héroïque à un homme « énervé par l'excès des souffrances physiques et morales, privé de la faculté d'agir et, non-seulement ne possédant plus aucune énergie, mais ayant perdu jusqu'à la croyance en ses propres forces? » Or c'est là, mot pour mot, l'état du prêtre russe, tel que l'a peint son plus dévoué défenseur.

« Mais, dira-t-on, l'Église orthodoxe n'est pas bornée à la Russie partout où il y a des orthodoxes le prêtre russe trouve des frères

dans la foi, il en trouve en Autriche, en Roumanie, en Grèce, en Turquie. » Nous le voulons bien, mais ce n'est pas assez que de trouver des frères; au prêtre russe, il faudra des frères martyrs ; où seront-ils ?

Chose étrange à dire, du reste, à moins que des intérêts politiques ne réveillent le sentiment de la fraternité dans la foi commune, on dirait que les diverses branches de l'Église orthodoxe vivent presque étrangères l'une à l'autre. Sans entrer en détails sur ce point, nous ferons une seule remarque. On trouve bien plusieurs histoires des diverses banches de cette Église, mais trouve-on aussi facilement une *Histoire universelle de l'Église orthodoxe*[1] ? C'est le contraire de ce qui arrive dans les pays catholiques. On a, relativement, de la peine à trouver des *Histoires* particulières de l'Église catholique en France, en Italie, en Allemagne, etc., mais partout on trouve et on enseigne l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, histoire où celle d'une nation, quelque grande, quelque puissante qu'elle soit, figure, sinon comme un épisode, certainement comme une simple partie, et partie contingente d'un tout nécessaire.

Un jour nous lisions dans un journal anglais fort répandu ce qui suit : « Une Église qui compte des hommes tels que Mgr Manning et le P. Newmann, est une Église avec laquelle on doit compter. » Le bon sens anglais faisait ainsi justice de la « foi du charbonnier » comme on se plaît à appeler l'adhésion des catholiques aux doctrines proposées par leur Église. De fait, pour ne

(1) On nous permettra de ne pas considérer comme une *Histoire universelle de l'Église orthodoxe* quelques petits manuels que nous avons trouvés indiqués dans des catalogues de bibliographie russe. Du reste ce n'est pas seulement à la Russie, mais à tous les pays du culte orthodoxe, que nous demandons une seule histoire ecclésiastique du genre de celles de Fleury, de Rohrbacher, d'Henrion, de l'abbé Darras, etc., pour ne citer que des noms français. L'Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία (*Histoire ecclésiastique*) de Mgr Melèce, Métropolite d'Athènes, (Vienne 1783-95) ne peut, certes, leur être comparée.

parler que du dernier des personnages nommés, l'auteur de la *Grammar of assent*, ne le cède en puissance d'intelligence à aucun de ses adversaires anglicans, d'où nous pourrions inférer, par une suite de déductions logiques, qu'il ne le cède à aucun des adversaires du catholicisme. A vrai dire, nous ne nous sommes jamais aperçu que les adversaires du catholicisme montrassent une intelligence à faire peur, du moins en ce qui concerne l'application des règles de la logique. En tout cas, de même que, depuis Celse et Porphyre, il n'a jamais manqué des hommes qui ont représenté la foi proposée par l'Église catholique comme une abdication de la raison, de même, depuis Justin et les premiers philosophes chrétiens, l'Église n'a jamais manqué de docteurs qui, en la défendant, ont défendu en même temps la raison. L'apostolat de la science n'est pas moins fécond, peut-être, que celui de la vertu et du martyre. Sans nous prononcer sur la nécessité et les avantages relatifs de ces trois apostolats, ni examiner s'il est possible d'exercer un *vrai* apostolat par la science, sans abnégation et sans vertu ; ni même rappeler que Dieu dans l'ancienne loi, et l'Église dans la nouvelle, ont fait toujours aux prêtres un devoir précis de la science, nous nous bornerons à constater que beaucoup d'âmes sont amenées à la foi et que d'autres, tentées d'en douter, y sont raffermies par cette simple réflexion analogue à celle du journal anglais, ci-dessus cité : « Une foi, se disent-elles, professée par des esprits aussi supérieurs que tel et tel écrivain, ne saurait être rejetée légèrement. » C'est un premier raisonnement dont les effets sont salutaires, la grâce fait le reste.

Si l'on se rend compte maintenant de ce que dix-huit siècles, et d'innombrables écrivains de tous les pays, ont accumulé de preuves et de témoignages en faveur de la doctrine catholique ; si l'on se rend compte aussi de l'immense variété et des formes infiniment multiples des erreurs combattues tour à tour par l'Église, on comprendra qu'il est à peine possible de concevoir une erreur dont la réfutation n'ait point déjà paru quelque part.

Et de même que la lutte continue encore sur tous les points du globe, et chez des peuples qui se trouvent à divers degrés de science et de civilisation, la défense continue aussi sur tous les points du globe, et par des hommes élevés dans le même milieu que leurs adversaires. Enfin, les productions catholiques ne sont pas l'apanage exclusif d'un seul diocèse, d'un seul pays, d'une seule nation : elles sont des trésors de famille, elles appartiennent à toute l'Église catholique. La facilité des communications nous porte, avec les noms, les ouvrages de ceux qui combattent les diverses erreurs dans les divers pays. Prendre du temps, s'enquérir, faire quelques recherches : voilà tout ce qui peut arriver de pire à un prêtre catholique qui se trouverait, un moment, impuissant à résoudre une objection. Mais l'objection est déjà résolue, fût-elle tirée d'une découverte scientifique de la veille, si tant est, — et le cas arrive souvent — qu'elle ne puisse être résolue par de simples données de bon sens et surtout de logique, la science la plus nécessaire et la moins étudiée de toutes.

Voilà ce qui arrive dans l'Église catholique, voilà pourquoi même dans les pays où naguère seulement le clergé a été surpris sans préparation suffisante, déjà il lutte avec force, et pourquoi les catholiques sérieux ont su démêler sans peine entre le vrai et le faux progrès, entre la vraie et la fausse science.

En sera-t-il de même en Russie ?

Nous ne voulons rien exagérer, nous admettons même que les plaintes si générales sur l'ignorance du clergé en Russie soient fort exagérées. En parcourant néanmoins la bibliographie de ce pays, nous ne pouvons nous empêcher de reconnaître que le jour où l'incrédulité y aura libre carrière, décorée des appellations séduisantes de science, de progrès, d'émancipation de la raison, le clergé russe ne trouvera pas d'armes pour défendre l'orthodoxie, ou bien celles qu'ils trouvera seront insuffisantes.

De fait le lecteur ignore, peut-être que, dès l'année 1701,

Pierre le Grand avait été *obligé,* foi de Voltaire, de défendre l'encre et la plume aux moines. « Il fallait, dit cet apôtre de la science, une permission expresse de l'Archimandrite qui répondait de ceux à qui il la donnait. Pierre voulut que cette ordonnance subsistât [1]. » Les successeurs de Pierre voulurent eux aussi que cette ordonnance subsistât, cependant, nous n'oserions pas affirmer qu'on en tienne compte encore de nos jours. Soyons donc justes, ne nous en prenons pas aux moines russes, si depuis Pierre le Grand, ils n'ont pas extraordinairement enrichi la littérature de leur pays ; la faute n'en est pas à eux.

Ne nous en prenons pas non plus au clergé séculier si ce clergé n'a pas produit de nombreux écrivains, ni de ceux dont le nom seul exerce un apostolat. Tous les Russes qui ont écrit sur les écoles ecclésiastiques de leur pays, ne tarissent pas en plaintes sur la mauvaise méthode et sur l'insuffisance de l'enseignement, que le jeune lévite russe emporte à sa sortie du séminaire [2]. Nous n'accuserons point les Commissions chargées de l'inspection et de la réforme des écoles ecclésiastiques, nous sommes convaincu que ces Commissions ont fait de leur mieux ; si le mal ne dura pas moins, c'est qu'il n'était pas en leur pouvoir d'en atteindre la racine. De quel droit, d'ailleurs, prétendra-t-on qu'un clergé pauvre, chargé de famille, et devant, très-souvent du moins, se nourrir et nourrir les siens du travail des mains, ait l'esprit assez libre et trouve assez de loisir pour s'adonner à l'étude ?

Restent les Évêques. Ils sont tirés de l'état monastique et si, depuis Pierre Ier, tous n'ont pas été Archimandrites, à tous du moins, l'Archimandrite du couvent qu'ils habitaient avait accordé, à ses risques et périls, l'usage de l'encre et de la plume. Des deux cent

(1) VOLTAIRE, *Histoire de Pierre le Grand,* IIe part. Ch. XIV.

(2) Dans la plupart des campagnes on trouve des popes qui ne sont nullement sortis des séminaires. On leur a appris à lire, à écrire, à connaître les cérémonies de l'Église et les prescriptions des Tsars, puis on les a ordonnés prêtres.

soixante-huit écrivains ecclésiastiques qui ont paru et sont morts en Russie depuis la conversion de ce pays au christianisme jusqu'à 1827, et dont on trouve la biographie dans le *Dictionnaire* de Mgr Eugène, Métropolite de Kieff [1], cent dix appartiennent à l'épiscopat ; même depuis 1827, l'épiscopat russe a continué à compter parmi ses membres, des hommes recommandables par leur savoir. Tout cependant est relatif ; ces Évêques ont brillé en Russie ; on a voulu les faire briller jusqu'en France, en traduisant en français *la Théologie orthodoxe* de feu Mgr Macaire, Évêque de Vinnitza, un recueil de *Sermons*, de feu Mgr Philarète, Métropolite de Moscou, et peut-être quelques autres ouvrages : il est même à supposer qu'on ait eu soin de choisir, parmi les productions de la littérature ecclésiastique en Russie, ce qu'elle possédait de mieux. Sans en faire ici la critique, nous ne nous croyons pas moins fondé à soutenir que, jusqu'à présent, l'épiscopat russe n'a pas fourni, par ses écrits, à l'orthodoxie un appui en rapport avec les dangers dont elle est menacée, et nous doutons fort qu'il soit à même de le lui fournir de sitôt. Les prélats russes renommés par leur savoir, sont en petit nombre ; d'ailleurs tant que la foi et l'Église sont protégées par le Code pénal, et que toute attaque expose à des poursuites judiciaires, soit les prêtres, soit les Évêques n'ont guère l'occasion de se trouver en face de sérieux adversaires. Ceux-ci, en effet, mettent plutôt leur soin à éviter des hommes qui pourraient les dénoncer ; il en résulte que, faute d'exercice, soit les prêtres soit les Évêques ne peuvent constater ni leur force, ni leur faiblesse. Ajoutons à cela les mille entraves mises par la censure russe à la manifestation de la pensée religieuse. Il n'est pas jusqu'au sermon prononcé par le pope dans sa paroisse, qui ne

(1) Mgr EUGÈNE (VOLKHOVICHINOFF). Словарь историческій о бывшихъ въ Россіи писателяхъ духовнаго чина греко-россійской Церкви. (*Dictionnaire historique des écrivains ecclésiastiques de l'Église greco-russe qui ont vécu en Russie*). — Saint-Pétersbourg, 2e édit. 1827.

doive être soumis à la censure[1] : quant à des mandements d'Évêques, nous serions bien aise qu'on pût nous en citer quelques-uns. Les formalités et les lenteurs qui accompagnent la révision et l'approbation de chaque ouvrage destiné à l'impression, sont de nature à décourager les plus intrépides. L'examen de *toutes* les productions ecclésiastiques destinées à paraître dans l'immense empire des Tsars, est confié à des Comités attachés aux *quatre* Académies ecclésiastiques de Kieff, de Kasan, de Moscou et de Saint-Pétersbourg. Si l'on n'admettait pas des exceptions, au moins en faveur des écrits périodiques, on pourrait vraiment appliquer à la Russie, la plainte de Jérémie, *Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis.* « Les petits enfants ont demandé du pain et personne n'était là pour leur en donner » (Jér., *Lament.*, II, 4). Enfin nous ne nous arrêterons pas à la façon dont la censure ecclésiastique est exercée en Russie, ni à ses tendances, ni à son but. Disons, pour signaler un seul point, qu'il est impossible de trouver, dans toute la Russie, un seul ouvrage pouvant jeter de la lumière sur les rapports réciproques de l'Église et de l'État. — Plus d'un lecteur, reconnaîtra avec nous qu'en Russie une vraie littérature apologétique est encore à créer.

Pour achever de peindre ce qui arrivera indubitablement en Russie, le jour ou l'Église orthodoxe y perdra l'appui du Code pénal et devra, toute seule et abandonnée à ses propres forces, lutter contre l'hérésie et l'incrédulité, nous devons faire remar-

(1) Nous sommes si éloigné de trouver mauvais qu'on exerce une censure sur les écrits traitant de matières religieuses que, dans une note au « Règlement » (p. 178) nous l'invoquons en quelque sorte, même pour ce qui est débité en chaire. Seulement nous y mettons la condition que cette censure soit exercée par l'autorité *compétente*. Or, en Russie ce ne sont plus les Évêques mais c'est l'État qui non plus en protecteur mais en vrai maître de l'Église règle et mesure la manifestation de la pensée religieuse. C'est contre cette censure illégitime que nous nous élevons. Qu'il y a loin du sentiment qui fait plier le front devant l'autocratie religieuse des Tsars, à la soumission du catholique qui plie son front devant l'Église *parce qu'il voit en elle une autorité divine.* La soumission du catholique est celle qu'on doit à la vérité et à Dieu, elle relève et annoblit.

quer que depuis la confiscation générale des biens du clergé opérée sous Catherine II (1762), l'Église russe n'a plus, pour subvenir à ses besoins, que ce qui lui est alloué par l'État. C'est l'État qui pourvoit à l'entretien des églises et des monastères, c'est l'État qui fait les frais du culte orthodoxe, c'est l'État qui assigne aux ministres de ce culte la portion de terre dont ils doivent tirer de quoi se nourrir, eux et leur famille, ou bien leur passe un salaire en rapport avec le rang de leurs fonctions. Il n'est pas après tout impossible que, au jour dont nous parlons, l'État, tout en continuant à garder un budget pour le culte orthodoxe, veuille cependant le réduire outre mesure ; il n'est pas non plus impossible que des conditions, auxquelles la conscience se refuse, soient attachées au payement du salaire, déjà si modique, des ministres de l'Église. Dans un cas comme dans l'autre, plus encore qu'à combattre l'hérésie et l'incrédulité, l'Église russe devra songer à procurer du pain et un abri aux prêtres et à leurs familles. Or, les classes qui seules pourraient alors leur venir *efficacement* en aide, ne sont-elles pas les mêmes qui aujourd'hui témoignent un si grand mépris pour le pope ?

Ce n'est pas encore tout. Au jour dont nous parlons, qui assurera aux Évêques, l'obéissance du clergé séculier ? Maintenant ce clergé tremble devant eux, parce qu'il les voit armés par la loi d'un pouvoir despotique[1] ; nul ne peut prévoir ce qui arrivera le jour où popes et Évêques seront égaux devant la loi. Les Évêques étant tous tirés de l'état monastique, il en est résulté que le clergé séculier a vécu jusqu'ici dans la sujétion du clergé régulier ; ce fait, uni à d'autres causes, crée entre ces deux clergés un puissant antagonisme qui, assez souvent, se trahit par des écrits venimeux. Une partie de la presse prend fait et cause pour le clergé séculier et, s'il faut juger d'après certaines tendances,

(1) Nous pourrions citer des cas où le pope qui voulait parler à son Évêque devait se mettre à genoux à l'entrée même de la salle, se traîner ainsi jusqu'au prélat, et ne lui parler qu'à genoux.

l'admission à l'épiscopat du clergé séculier sera probablement une des conséquences des changements survenus dans les rapports entre l'Église et l'État. Mais cela ne pourra pas se faire pacifiquement : les désordres qui, parfois se manifestent dans l'application du principe du suffrage universel peuvent faire entrevoir de quelle manière se passeraient, dans ce cas, plusieurs élections d'Évêques. Et alors, dans la confusion et le désarroi des conflits, où se trouvera l'autorité ayant pouvoir de décider les différends, réclamant pour elle l'adhésion et le respect? Et les Évêques qui, depuis un siècle et demi, sont tous égaux devant le Tsar, seulement distingués par des décorations et des titres accordés ou refusés suivant le bon plaisir du Monarque, se soumettront-ils à un Archevêque, à un Métropolite, à un Patriarche, à l'un d'entre eux, en un mot? L'investiront-ils, par amour de la concorde, d'une autorité supérieure et lui obéiront-ils? Et si on en venait là, est-ce que Saint-Pétersbourg ne contesterait pas le primat à Moscou? Et Kieff oublierait-il sa juridiction canonique d'autrefois?

Il y a plus encore, Constantinople ne revendiquerait-il aucun droit sur la Russie? Et les autres Patriarches orientaux, oublieraient-ils que leur concours fut demandé jadis pour l'érection du patriarcat de Moscou, et leur approbation pour sanctionner l'établissement du Synode?

Voilà, dans ses traits principaux, l'état auquel les Tsars ont réduit la foi et l'Église dont ils s'appellent les gardiens. Le tableau est sombre, nous croyons cependant n'avoir rien exagéré. Avant de passer outre, nous aurons même un mot d'excuse pour les Tsars. Si l'Église catholique n'était point bâtie sur un roc à l'épreuve de toutes les tempêtes, plusieurs de souverains catholiques désignés par des appellations indiquant le plus haut degré d'attachement pour l'Église, l'eussent, depuis longtemps, réduite au même état que l'Église des Tsars.

III

En présence de la triste réalité d'aujourd'hui, et dans l'attente certaine d'un lendemain encore plus triste, les Russes sincèrement attachés à leur Église et qui ont à cœur les intérêts de leur foi, se demanderont, peut-être, s'il ne faut pas travailler *directement* à délivrer l'Église russe, d'une protection qui lui a été si funeste.

La question est fort grave: nous n'osons point la décider.

Comme catholique, et précisément parce que nous sommes catholique, dans une pareille question, nous devons avant tout regarder les âmes; or, travailler *directement* à renverser l'autocratie religieuse des Tsars pourrait facilement, vu les circonstances actuelles de la Russie, équivaloir à hâter pour l'Église russe ce lendemain que nous venons de retracer, et cela sans qu'aucun remède efficace accompagnât ou suivît de près un si grand mal. S'il n'était pas à craindre que, dans les circonstances actuelles, le renversement de l'Église officielle ne fît descendre l'incrédulité des hautes classes dans le peuple, la rendît générale et exposât ainsi le peuple russe à perdre toute foi, la question pourrait être facilement résolue; mais tant que ce doute existe, c'est bien le cas d'appliquer le principe qu'entre deux maux on est tenu de choisir le moindre. A ce point de vue, nous préférerions la continuation de l'état actuel, parce qu'il nous paraît le moindre mal.

Il existe cependant d'autres doutes, et leur existence est d'une gravité extrême, pour déterminer l'attitude des Russes vis-à-vis de leur Église. Les voici :

Les Tsars, lors même qu'ils se raviseraient et se montreraient à l'avenir vrais protecteurs et non plus maîtres, pourront-ils continuer longtemps à l'Église russe l'appui des lois?

La Russie aura-t-elle longtemps encore des Tsars?

Ces doutes ne sont point chimériques.

Et d'abord il nous paraît difficile que les Tsars puissent continuer indéfiniment à refuser la liberté de conscience. Déjà, à l'heure qu'il est, les autorités russes ferment l'œil sur beaucoup d'infractions aux lois relatives aux cultes ; les rapports, toujours plus fréquents, de la Russie avec les autres États, et les relations multipliées des Russes avec les étrangers et de ceux-ci avec les Russes, pourraient facilement avoir pour effet de créer à la Russie de graves embarras, et même de susciter des complications politiques, si on voulait appliquer, dans toute leur rigueur, les lois religieuses.

Cependant il nous paraît également difficile que la Russie en arrive d'un bond à déclarer la loi civile athée, et à repousser toute solidarité entre les intérêts matériels et les intérêts religieux du peuple. Pendant quelque temps, la Russie nous offrira, probablement, le même spectacle que l'Angleterre, ce pays classique de la licence religieuse, où chacun, *excepté le Souverain,* est libre de croire ce qu'il veut et où, en même temps, des convenances et des intérêts multiples maintiennent debout l'Église officielle. Mais l'Église anglicane a un bien autre passé, de bien autres souvenirs, surtout une bien autre littérature que l'Église russe. En continuant cette comparaison, le lecteur trouvera l'explication de la vitalité témoignée par l'Église d'État d'Angleterre et, en même temps, les motifs qui ne font présager, pour celle de Russie ni de nombreux défenseurs, ni même une longue agonie.

Ainsi donc, si les Russes ne doivent pas travailler directement à renverser l'autocratie religieuse des Tsars, attendu que, dans les circonstances actuelles, le renversement de cette autocratie pourrait être la cause de désastres encore plus grands que par le passé, ils ne doivent cependant pas se croiser les bras et envisager avec indifférence la probabilité que ce renversement soit amené prochainement par la force même des choses.

Reste l'autre doute : La Russie aura-t-elle encore longtemps des Tsars ?

Ce doute, dans l'époque où nous vivons, a à peine besoin d'être justifié. Quel est le souverain qui puisse se promettre de finir ses jours sur le trône ? Un seul, le Pape, parce que, même dans un cachot, il est obéi tout autant que sur le trône.

Que les Russes ayant à cœur les intérêts de leur foi, regardent bien en face ce second doute et les craintes qu'il soulève. Jamais peut-être l'histoire ne nous aurait offert un plus saisissant spectacle que celui d'une Église orthodoxe, vrai automate, recevant aujourd'hui la parole, le mouvement et l'action d'un Empereur orthodoxe, les recevant demain d'un chef de gouvernement protestant, peut-être juif, peut-être athée. De fait, l'organisation d'une Église comptant près de cinquante millions d'adhérents ne peut être changée du jour au lendemain, surtout si cette organisation est identifiée avec celle de l'État, au point de se confondre avec cette dernière. Ce que deviendra alors le Synode, nous l'ignorons, mais nous ignorons aussi si le nouveau gouvernement consentira aisément à perdre le profit d'un *instrumentum regni* aussi puissant que l'Église organisée par les Tsars.

En présence de ces éventualités qui, vu la marche rapide des révolutions modernes, ne sont rien moins qu'improbables et peuvent s'accomplir du jour au lendemain, y a-t-il pour les Russes un parti à prendre afin de sauver l'orthodoxie ? Il y en a un, à notre avis le seul, et nous allons l'exposer. Nous doutons fort qu'on veuille l'accepter ; trop de préjugés, trop d'objections s'y opposent : on essayera tout plutôt que d'y avoir recours, *on mettra surtout une grande confiance dans le triomphe de l'idée panslaviste ;* mais chaque nouvel essai témoignera que ce parti est le seul efficace, et l'insuccès des autres amènera peu à peu les esprits à s'y rallier. Dans l'alternative de l'accepter ou de laisser

périr l'orthodoxie, les Russes sincèrement attachés à leur foi ne balanceront pas indéfiniment. — D'ailleurs une Providence veille sur les peuples et sur les États; c'est en elle que nous plaçons notre confiance, et cette confiance ne sera pas vaine.

Si, appelant les choses par leur nom, nous disions, sans autres détours, que ce seul parti c'est la réunion de l'Église russe avec l'Église catholique, un Russe qui nous ferait l'honneur de lire ces pages, jetterait peut-être le livre, et quelque bien disposé qu'il fût, n'y verrait plus que des imaginations dangereuses et vaines. Cette alarme cependant prouverait, plus que toute autre chose, l'extrême puissance des mots. Nous allons essayer d'exprimer la même pensée d'une autre façon; sans nous flatter de la faire accepter; nous espérons néanmoins arriver à la faire considérer comme digne d'un sérieux examen.

Qu'est-ce que l'orthodoxie russe? C'est l'ensemble des dogmes acceptés et enseignés par l'Église de Russie. Or, ces dogmes, à quelques malentendus près [1], sont les mêmes que ceux de l'Église

(1) Lors de l'incorporation des Uniates de Lithuanie dans l'Église orthodoxe sous l'empereur Nicolas, le Synode de Saint-Pétersbourg déclara dans son célèbre décret du 5 mars 1839, ce qui suit : « La solennelle confession exprimée dans « l'acte synodal (des Évêques apostats) que le Seigneur Dieu notre Sauveur « Jésus-Christ est seul le véritable chef de l'unique et véritable Église, et la « promesse de demeurer dans l'unanimité avec les très-saints Patriarches ortho- « doxes d'Orient et avec le très-saint Synode, *ne laisse plus rien à exiger de* « *l'Eglise grecque unie pour l'union véritable et* ESSENTIELLE *de la foi* et, par ce motif « il ne reste rien qui puisse s'opposer à la réunion hiérarchique » (*Persécutions et souffrances*, etc., p. 118). Or, s'il existait entre l'Église catholique et l'Église russe un véritable désaccord doctrinal au sujet de la procession du Saint-Esprit, le Synode de Saint-Pétersbourg en n'exigeant des Évêques apostats aucune rétractation sur ce point, se serait rendu coupable d'un inconcevable compromis sur la foi. Nous laissons aux Russes orthodoxes le soin de le défendre.

On parle aussi d'un désaccord entre nous et les Russes au sujet du Purgatoire: voici ce que nous trouvons dans le Catéchisme de feu Mgr Philarète, en usage dans les écoles. Nous nous servons de la traduction française qui parut à Paris avec le concours du gouvernement russe et du Synode.

Q. « Quelle remarque nous reste-t-il à faire relativement aux âmes de ceux « qui sont morts dans la foi, mais dont le repentir n'a pas eu le temps de porter « fruit ? »

R. « Que pour leur obtenir une résurrection bienheureuse, les prières de ceux qui « sont encore sur cette terre peuvent être d'un grand secours, surtout, lorsqu'elle

catholique ; le point qui réellement sépare les deux Églises, c'est la négation, de la part des Russes, de la juridiction du Pape sur l'Église universelle. Tout au plus faudrait-il admettre un vrai désaccord doctrinal en ce qui concerne l'infaillibilité du Pape, définissant *ex cathedra* un article sur la foi ou les mœurs. Mais quelque important que soit ce désaccord aux yeux des Catholiques, son importance disparaît aux yeux des Protestants et des rationalistes. Ceux qui n'admettent aucune révélation, ne préfèreront certainement pas l'orthodoxie, parce qu'il y a un article de moins à croire. — Quant aux Protestants, le point difficile c'est de leur faire admettre une autorité visible enseignée par Dieu lui-même, et ayant mission et droit d'expliquer les Écritures et d'en faire une application pratique à la vie. Or, croit-on qu'à leurs yeux, une autorité résidant dans l'Église dispersée, sans aucun lien *nécessaire* qui unisse entre eux les Évêques, soit beaucoup plus acceptable qu'une autorité centrale toujours vivante, toujours prête à rendre ses oracles et, par là même, indépendante des entraves qu'un gouvernement ennemi, ou tout autre adversaire, pourrait lui susciter pour l'empêcher de se prononcer? Du reste le « Règlement ecclésiastique » dira aux Protestants si une Église organisée comme l'est encore actuellement l'Église russe peut seulement faire entendre une libre parole.

Les Protestants et les rationalistes sont donc pour l'Église russe et pour l'Eglise catholique des adversaires communs. Adversaires communs sont aussi, sur le terrain doctrinal, tous ceux qu'on ne pourrait exactement classer ni parmi les rationalistes, ni parmi les Protestants, mais dont l'Église russe n'aura pas moins à se défendre, les Juifs, les Mahométans, enfin les Rascolniques eux aussi, si ce n'est cependant qu'une partie de

« sont jointes au sacrifice non sanglant de la messe et à des œuvres de bien-« faisance, accomplies avec foi, en mémoire des trépassés. » (*Catéchisme détaillé de l'Église catholique orthodoxe d'Orient, examiné et approuvé par le saint Synode de Russie.* — Paris, Klinsieck, 1851. Du onzième article (du symbole de Nicée), page 89.

ces derniers se rallierait plutôt à l'Église catholique qu'au Synode, le jour où on arriverait à leur persuader qu'en devenant Catholiques ils ne cesseraient point d'être Russes. Or, lorsque au dix-septième siècle l'hérésie de Calvin s'assit un instant sur le trône patriarcal de Constantinople, dans la personne de Cyrille Lucaris; lorsque ce Patriarche eût publié sa *Confession orthodoxe de la foi chrétienne* [1], toute remplie des erreurs de Calvin, la gravité du danger que courait alors l'orthodoxie fut assez puissante pour ne point faire dédaigner aux Grecs l'appui offert par les Catholique et par le Pape lui-même, dans le but de sauvegarder les articles de foi commune.

Il n'est pas d'injures dont Rome et les Catholiques n'aient été l'objet, à cause de leur intervention dans la déposition du Patriarche hérétique et dans la condamnation de sa doctrine. Pour leur justification, nous nous permettrons de renvoyer le lecteur à un écrit qui, à son apparition, eut l'importance d'un grand événement, c'est le quarante-deuxième des *Tracts for the Times* qui ouvrirent en Angleterre la voie au catholicisme [2].

Ce précédent historique, nous l'espérons, ne demeurera pas

(1) Ἀνατολικὴ Ὁμολογία τῆς χριστανικῆς πίστεως. La première édition parut, en latin, à Genève en 1629; la deuxième quatre années plus tard en grec et en latin. La *Confession* de Cyrille Lucaris, fut insérée par Kimmel dans son ouvrage : *Libri symbolici Ecclesiæ orientalis*. Ienæ 1843. (2e éd. sous le titre de: *Monumenta fidei Ecclesiæ orientalis*, Ienæ 1850.)

(2) Le titre de ce Tract est: *Protestantism and Churches in the East*. Son prétexte fut la prétention de l'Église anglicane laquelle, non sans analogie avec l'Église russe, reconnaît le souverain du pays comme son chef après Jésus-Christ, de donner à l'Orient un Évêque investi, par un mandat de la Reine Victoria d'une juridiction embrassant toute la Syrie, la Chaldée, l'Égypte et l'Abyssinie. Enfin, son but est d'examiner la formule, « Point de paix avec Rome, mais union et accord *à tout prix* avec les Syriens, les Abyssiniens et les *Grecs* » et d'établir l'absolue impossibilité que l'Église anglicane et l'Église orthodoxe puissent *honnêtement* s'accorder ensemble en fait de doctrine.

S'il est vrai qu'à la suite du mariage du duc d'Édimbourg, une grande sympathie pour l'Église anglicane s'est emparée de la haute société de Saint-Pétersbourg, le quarante-deuxième des *Tracts for the Times* devrait être réimprimé en anglais, traduit et imprimé en russe, et répandu à profusion dans les deux langues. C'est l'honnêteté elle-même des deux Églises qui est en jeu.

sans conséquences dans l'histoire. Déjà, à l'heure qu'il est, les théologiens catholiques apportent, à leur insu, un solide appui à l'orthodoxie, pour ce qui concerne la défense des dogmes qui nous sont communs avec les Russes. Nos ouvrages de théologie pénètrent en Russie et y sont étudiés et cités, tandis que c'est à peine si l'on trouve cités des auteurs modernes appartenant à l'Église grecque, si ce n'est pour y puiser des arguments contre la primauté du Pape, et pour perpétuer les malentendus relatifs à la procession du Saint-Esprit et au purgatoire.

Depuis Pierre le Grand, l'orthodoxie n'a fait que perdre du terrain en Russie ; ni les patriarches d'Orient, ni les autres chefs des diverses branches de l'Église orthodoxe ne paraissent s'en être seulement occupés ; on dirait que toute hérésie leur inspire moins d'horreur que la doctrine catholique sur le Pape, et qu'ils considèrent le rejet de cette doctrine comme une preuve suffisante d'une saine orthodoxie. Mais le jour viendra où tout Russe, aimant avant tout l'orthodoxie, ne regardera plus avec autant d'horreur qu'aujourd'hui une Église qui est bien autrement à même que l'Église grecque de lui fournir des armes pour défendre la divinité de Jésus-Christ, la présence réelle, les Sacrements, le culte de Marie et des Saints. La même horreur que nous Catholiques inspirons encore à beaucoup de Russes orthodoxes, nous l'inspirions jadis aux Anglicans. Des rapports avec nous, et l'*étude*, ont désabusé bien des âmes crédules ; en Russie militera de plus, en notre faveur, le double sentiment du danger auquel sera exposée l'orthodoxie et de l'insuffisance du secours qu'on ne peut attendre d'ailleurs que du catholicisme.

Mais les Protestants, les rationalistes, les Juifs, les Mahométans et les Rascolniques ne sont pas les seuls adversaires que l'Église russe doive se préparer à combattre, et contre lesquels elle ne trouvera nulle part de plus efficace appui que chez les Catholiques. Elle pourra avoir pour adversaires, le gouvernement,

l'athéïsme dans la législation, les entraves de toutes sortes créées à la propagande orthodoxe, l'instruction irréligieuse obligatoire, l'incrédulité et le matérialisme couronnés par les Académies ; en un mot toutes les autorités constituées dont dépend le peuple. L'Église russe peut-elle se promettre de lutter avec succès contre de pareils adversaires? Nul ne soutiendra que l'histoire passée de cette Église nous en offre des garanties certaines; son existence, surtout depuis Pierre Ier, a été trop monotone et a eu un théâtre trop restreint pour lui avoir permis d'essayer ses forces. Hélas! il y a plus : toute monotone qu'ait été son existence, elle offre cependant un trait caractéristique; c'est la facilité avec laquelle les Tsars ont imposé à l'Église russe leurs lois et ont obtenu d'elle ce que rien n'aurait arraché aux grands Docteurs et Pères de l'Église grecque. Or, si l'Église russe a été si faible en présence des Tsars, est-il bien certain qu'elle retrouverait instantanément son énergie, si elle se trouvait en face d'un gouvernement inspiré par les principes les plus hostiles au christianisme, ennemi déclaré, non plus seulement de toute l'Église chrétienne, mais de Jésus-Christ lui-même? Nous ne sommes pas prophète mais, après tout, il n'est pas absolument impossible qu'à une époque plus ou moins éloignée quelque socialiste russe ne se trouve assis à la place des Tsars.

Ainsi l'histoire passée de l'Église russe est loin d'être un sûr garant qu'elle saura lutter contre des gouvernements impies. L'histoire passée des autres branches de l'Église Orthodoxe n'offre pas plus de garanties. Quel secours, en effet, l'Église russe peut-elle se promettre d'Églises qui, vis-à-vis du Sultan et des souverains des autres pays où elles forment l'Église nationale, se sont montrées tout aussi faibles que l'Église russe vis-à-vis des Tsars? Le Sultan, pour ne parler que de lui, n'a-t-il pas réglé lui-même la question bulgare? Et ces Églises d'ailleurs, n'auront-elles pas assez de peine à se défendre chez elles? Et dans un temps ou l'importance politique décide de tout,

que pourront sur les affaires religieuses de la Russie les Églises de petits États occupant à peine le troisième ou quatrième rang dans les États européens?

Ce sera bien autre chose si l'Église russe accepte le secours de l'Église catholique. De même que l'histoire nous montre cette dernière s'étant déjà rencontrée, sur le terrain doctrinal, avec toutes sortes d'erreurs, les ayant combattues, et offrant ainsi à l'Église russe, avec l'appui de son expérience, le secours d'une science aussi vaste que les erreurs combattues; de même l'Église catholique s'est déjà rencontrée, sur le terrain pratique, avec toutes sortes d'obstacles, et a traversé des orages et des tempêtes qui l'eussent mille fois submergée si elle n'était pas divine. Le nombre, la variété et la gravité des luttes soutenues aussi contre les gouvernements et les peuples, donnent à l'Église catholique le droit de répéter, avec une calme assurance, chaque fois que paraissent les signes d'une persécution nouvelle : *Alios vidi ventos aliasque procellas.* « J'ai vu d'autres orages et d'autres tempêtes. » Elle possède des institutions nées de ces luttes et appropriées à celles de l'avenir, qui, à leur tour, en créeront de nouvelles. Ses missionnaires et ses prêtres nous offrent le spectacle d'une armée aussi nombreuse que variée, répondant à tous les divers besoins de la guerre et à toutes les éventualités possibles d'une bataille. Il y a plus : dans l'existence de l'Église, la lutte est pour ainsi dire l'état normal et la paix l'exception ; il s'ensuit que les forces de l'Église catholique sont continuellement maintenues en exercice, et que la science des moyens de victoire n'est jamais réduite à de simples souvenirs.

Voilà ce que, d'après l'histoire du passé, on peut prévoir avec certitude, soit sur l'inefficacité du secours que l'Église russe peut se promettre des diverses branches de l'Église orthodoxe, dans une lutte contre l'incrédulité et des gouvernements impies, soit sur le solide appui que, dans ce cas, elle trouverait chez l'Église catholique. Mais cette prévision n'est pas seulement justifiée

par l'histoire ; l'histoire n'a fait que mettre au jour ce qu'un terrible oracle de Jésus-Christ nous avait prédit d'avance : c'est dans cet oracle que gît la raison profonde et la vraie explication de ce que l'histoire a fait passer sous nos yeux. *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur,* « tout royaume divisé contre lui-même sera désolé » (Luc, XI, 17), a dit Jésus-Christ.

Un royaume divisé, c'est l'Église orthodoxe : divisé en autant de branches que les États où elle compte des adhérents ; divisé au point que, sans l'assentiment des souverains, nulle communication n'est possible entre les diverses branches de cette Église ; divisé au point que c'est encore l'assentiment des souverains qui règle et mesure les rapports que les Évêques des Éparchies (diocèses) d'un même État peuvent avoir entre eux. C'est un royaume divisé contre lui-même que l'Église orthodoxe ! si divisé que nulle part on ne trouve une autorité qui, étant elle-même la source de la juridiction, puisse terminer sans appel les litiges de juridiction ; si divisé qu'un peu de hardiesse et d'obstination ont suffi à la Grèce pour se soustraire à la juridiction du Patriarche de Constantinople ; qu'un peu de hardiesse et d'obstination ont suffi pour donner gain de cause à la Bulgarie, lorsque naguère elle secoua l'autorité du même Patriarche ; qu'un peu de hardiesse et d'obstination suffisent toujours à des révoltés pour arriver à secouer définitivement le joug de leurs Pasteurs [1].

Hélas ! ce n'est pas encore là que s'arrête la désolation de ce

(1) Le lecteur ne nous en voudra pas s'il trouve ici plusieurs points déjà développés dans notre Étude précédente : « *The Pope of Rome, and the Popes of the Oriental Orthodox Church.* » Il est presque impossible, en touchant au même sujet, d'éviter toute répétition ; d'ailleurs certaines idées ont besoin d'être mises en avant bon nombre de fois, si l'on veut qu'elles fixent suffisamment l'attention du public.

Eh bien, il est une idée que nous appellerions volontiers l'idée « providentielle de l'époque » tellement elle nous paraît d'une portée décisive pour hâter la fin du schisme et le retour de l'Église grecque-russe à l'unité catholique. C'est l'idée sur laquelle nous revenons en ce moment et qui forme le sujet de tout le troisième chapitre de notre deuxième Étude. Nous vivons dans un siècle de révolutions : or, tandis que l'Église catholique en face du bouleversement général des trônes, des dynasties et des constitutions politiques, ne fait qu'affermir, avec sa

royaume. On peut bien dire de l'Église orthodoxe que sa désolation n'a pas de fin. Elle n'a pas de fin, parce que déjà on a érigé en principe que l'Église de chaque État doit être indépendante, et que chaque nation distincte ait aussi une Église distincte et indépendante. Elle n'a pas de fin parce que, à ces principes subversifs de tout ordre et de toute stabilité, et qui font dépendre la juridiction ecclésiastique, non plus des lois et des coutumes de l'Église, mais des hasards de la guerre, de la bravoure des conquérants et de la ruse des conspirateurs, l'Église orthodoxe ne peut opposer que de vaines protestations ; elle n'a pas de fin, parce que des Évêques même de l'Église orthodoxe sont les coryphées de ces principes, et que, les premiers, ils affichent du mépris pour les réclamations de ceux de leurs frères dont la juridiction est lésée.

Et de fait, c'est en invoquant son indépendance politique que le royaume de Grèce nouvellement formé, se déclara, en 1833, affranchi de la juridiction du Patriarche de Constantinople. Cette déclaration fut portée par *tous* les Évêques du royaume, réunis à Nauplie ; pas une seule voix ne paraît s'être élevée pour demander que le Patriarche fût au moins consulté auparavant. Le

merveilleuse unité, la puissance de son gouvernement, l'Église orthodoxe d'Orient est livrée sans défense à tous les hasards des révolutions politiques et condamnée à subir, dans ses diverses branches, *la forme de gouvernement* que ces révolutions lui imposent. Ce fait seul est de nature à ramener bon nombre de nos frères séparés. Il ne s'agit pas de discuter sur des matières élevées et abstraites, il s'agit de réfléchir si Jésus-Christ a pu livrer ainsi son Église à la merci des révolutions politiques. L'homme du peuple, l'illettré, l'ouvrier dont chaque instant est précieux, parce qu'il n'a pour vivre que le travail de ses mains, peuvent décider cette question tout aussi bien que le théologien, le philosophe et l'homme d'État. C'est une réflexion qui ne demande ni étude en forme de raisonnement, ni même du temps ; c'est l'argument de tous, c'est l'argument « populaire » qui doit décider entre l'Église catholique et l'Église orthodoxe d'Orient.

Après cela, on sera indulgent pour nos répétitions ; on sera indulgent aussi si nous ne prenons aucun engagement de ne pas revenir, et même plus d'une fois, sur ce sujet ; enfin on trouvera légitime notre désir que la *presse religieuse de tous les pays* s'empare de l'idée que nous venons d'exposer, la développe, la popularise, en fasse vraiment « *l'idée providentielle de l'époque.* »

Patriarche invoqua les canons de l'Église, et protesta; on le laissa protester. Il protesta pendant dix-sept ans, jusqu'à ce qu'enfin, en 1850, son successeur reconnut le fait accompli; ne l'eût-il pas fait, on l'aurait laissé protester indéfiniment à son gré. C'est en invoquant le principe des nationalités (*phylétisme*) que les Bulgares secouèrent l'autorité du même Patriarche. Leurs Évêques nommèrent un Exarque et, bien avant que le Sultan eût définitivement réglé cette affaire, ils ne tinrent pas plus compte des protestations du Patriarche que n'en avaient tenu pendant dix-sept ans les Évêques du royaume hellénique. Dans l'espoir de ramener les Bulgares à l'obéissance, le Patriarche convoqua, en 1872, un grand Concile dans l'Église de Saint-Georges à Constantinople. Il porta ses plaintes contre ses enfants rebelles, et sans trop songer aux conséquences que pouvait avoir la publicité donnée à ses paroles, il y raconta qu'ayant sommé les Évêques récalcitrants de rentrer sous son obéissance, l'un d'eux lui avait répondu *par le télégraphe*, qu'il allât prendre la réponse chez l'Exarque.

Le Concile excommunia les Bulgares qui, de si bon cœur, s'étaient déjà excommuniés eux-mêmes, sûrs d'avance qu'ils n'auraient pas moins continué à être considérés comme membres de l'Église orthodoxe, ce qui ne pouvait manquer d'arriver. L'exemple de la Grèce avait porté son fruit. D'ailleurs, ce Concile n'était pas œcuménique; les Évêques russes entre autres n'y siégeaient point; une lettre du Synode avait mission de les représenter, probablement à leur insu, certainement sans leur permission. De quel droit donc le Concile pouvait-il séparer la nation Bulgare de *toute* l'Église? De quel droit parlait-il au nom de *toute* l'Église? Il en avait d'autant moins le droit que le patriarche de Jérusalem, Cyrille, qui se trouvait présent à Constantinople, s'était refusé obstinément, sous des prétextes trahissant plus que du mauvais vouloir, de paraître à ces séances [1].

(1) Ce Patriarche fut ensuite déposé, *à cause de son refus à signer la déclaration du Concile,* et la Sublime-Porte fut obligée de nommer un successeur.

Dira-t-on que les Bulgares furent excommuniés en vertu des canons de l'Église, que le Concile leur appliqua un anathème déjà décrété par les Pères et les Conciles œcuméniques contre les violateurs des canons ? Nous connaissons tant soit peu ces canons ; si on les prenait à la lettre, nous ne nous chargerions pas de prouver que toute l'Église orthodoxe tout entière ne soit pas tombée depuis longtemps sous quelque excommunication prononcée dans ses propres canons ; tel du moins serait le cas pour l'Église russe, qui en forme la partie principale. Pour échapper à cette conclusion un peu embarrassante, il faut admettre que les canons doivent être entendus, comme on dit communément, *cum grano salis*, et qu'ils sont susceptibles d'une bénigne interprétation. C'est ce qu'ont cru faire les Bulgares : ils ont trouvé dans l'histoire passée de leur Église *plusieurs* exemples autorisant une interprétation des canons conforme à leurs désirs, entre autres celui de Pierre le Grand qui, *sans jamais cesser d'être considéré comme orthodoxe*, abolit le patriarcat de Moscou, institua le Synode, en fit la première autorité de l'Église russe, et s'en déclara le « juge suprême », après quoi il informa les patriarches d'Orient de ce qui était arrivé, et leur demanda une approbation dont il était bien décidé à se passer si elle était refusée. Le crime des Bulgares consistait à interprêter les canons comme ils avaient été interprétés par de nombreux Évêques qu'on n'avait point point pour cela expulsés de l'Église, et si la lettre du Synode de Russie, mandataire de l'épiscopat russe au Concile de 1872, leur donnait tort, *outre que, dans leur révolte, ils étaient soutenus par la Russie* [1], les Bulgares se rappelaient que c'était encore la Russie qui avait le plus travaillé auprès du Patriarche de Constantinople pour qu'il reconnût le fait accompli de l'indépendance de l'Église du royaume hellénique. Avec de tels souvenirs, l'anathème prononcé par le

(1) A peine le Patriarche de Jérusalem, Cyrille, fut-il arrêté et emprisonné, que la Russie usa de représailles contre l'Église grecque.

Concile de Constantinople de 1872, ne pouvait guère inquiéter les Bulgares.

Ce n'est pas tout : ce Concile porta une décision qui, véritablement est une décision *doctrinale*, en déclarant que la constitution extérieure de l'Église est indépendante du principe des nationalités, et en condamnant l'application de ce principe à l'Eglise, comme contraire à l'Écriture et aux Pères. De quel droit ce Concile, qui n'était pas œcuménique, portait-il une pareille décision, et quelle valeur pouvait-elle avoir ? Dira-t-on que ce Concile ne fit que constater et affirmer ce qui était contenu dans l'Écriture et les Pères ? C'était précisément ce dont les Bulgares ne pouvaient pas convenir; ce dont le Patriarche de Jérusalem, pour ne mentionner que lui, n'était nullement convaincu ; enfin, ce que seulement un Concile véritablement œcuménique pouvait décider avec autorité. En présence d'une autorité doctrinale qui n'en était pas une, il était fort naturel que les Bulgares gardassent leur manière de voir.

Mais bien plus embarrassantes sont les conséquences qui résulteraient pour l'Église orthodoxe, si l'on admettait que ce Concile possède une véritable autorité doctrinale et que sa décision oblige les consciences des fidèles orthodoxes. Dans ce cas, l'Église orthodoxe aurait ajouté une définition de plus à celles déjà consignées dans les sept Conciles œcuméniques admis par elle. Cette Église s'est toujours vantée de n'avoir *rien ajouté* à la doctrine exprimée par les sept Conciles œcuméniques où, d'après elle, l'Esprit saint a consigné, *une fois pour toutes* [1], ce qu'il faut croire. Elle est si persuadée que rien ne peut leur être ajouté, qu'elle se plaît à reconnaître dans ces Conciles les sept colonnes de la Sagesse, les sept sceaux mystiques dont parle

(1) Expression du manifeste du Synode de Saint-Pétersbourg : *Sur la réunion des Uniates avec l'Eglise orthodoxe dans l'empire de Russie, imprimé par ordre du très-saint Synode de Saint-Pétersbourg, imp. Synodale*, 1839. — Voir, *Persécutions et souffrances, etc.* pp. 157-166.

saint Jean, colonnes et sceaux qui resteront éternellement au nombre de sept, sans nulle chance possible d'arriver seulement au nombre de huit. C'est pourquoi elle nous jette à la face nos Conciles d'Occident, et leurs définitions; c'est pourquoi elle nous reproche de *nouveaux dogmes?* Mais l'Immaculée Conception de Marie et l'infaillibilité doctrinale du Pape, ces deux dogmes que l'Église catholique a trouvés dans l'Écriture et les Pères, étaient-ils plus nouveaux, aux yeux des Bulgares, que le dogme défini au concile de Constantinople de 1872, « que l'Église dans sa constitution extérieure est indépendante du principe des nationalités, » dogme condamné, au moins implicitement, par la pratique antérieure d'une grande partie de l'Église orthodoxe?

Enfin, pourquoi les Bulgares devaient-ils se soumettre à la décision d'un Concile particulier, décision portée par des Grecs *judices in causa propria*, tandis que l'Église russe, au vu et au su de l'univers, fait si peu de cas de la doctrine et de la pratique de toute l'Église grecque sur un point bien autrement important, *la validité du baptême?* De fait, le baptême par infusion est reconnu comme valide à Saint-Pétersbourg et à Moscou, et il est nul et invalide à Constantinople. Un Protestant (ou un Catholique baptisé par infusion) qui demanderait à être incorporé dans l'Église orthodoxe, serait accepté sans condition en Russie; il devrait se faire rebaptiser à Constantinople. Chrétien dans les États du Tsar, il devient païen à Constantinople. Et c'est la même Église [1]!

(1) D'après nos renseignements, la conduite de l'Église russe sur ce point n'est pas tellement uniforme qu'on ne puisse citer quelques exceptions à ce que nous venons de signaler. Il est bien certain, cependant, que ces exceptions ne regardent pas les grands personnages qui sont toujours dispensés de subir le baptême par immersion; pour citer un exemple récent la princesse Dagmar fut admise dans l'Église russe sans qu'on eût exigé d'elle un nouveau baptême. — On agissait de même au siècle dernier. Voltaire s'étant montré persuadé que l'Église russe rebaptisait les Protestants baptisés par infusion, Catherine II, l'en reprenait en ces termes : « *Comme* CHEF DE L'ÉGLISE GRECQUE, *je ne puis de bonne foi vous laisser dans l'erreur sans vous reprendre. L'Église grecque ne rebaptise*

Oui, le branle est donné; le Concile de Constantinople de 1872 n'a pas pu empêcher la défection des Bulgares, mais il a appelé l'attention du monde chrétien, sur ce fait que l'Église orthodoxe n'a aucune autorité qui puisse imposer aux consciences de rejeter comme hérétique l'application à la constitution extérieure de l'Église, soit du principe des nationalités, soit de tout autre principe sur lequel on pourrait baser la constitution politique des peuples. Il y a plus : les actes du concile de Constantinople de 1872 témoignent de l'hésitation et de l'incertitude qui, sur une question si capitale et qui intéresse la vie même de l'Église, existent chez les représentants de la foi orthodoxe [1]. Le

point. La grande duchesse, etc. » (V. *Règl. eccl.*, p. 86 *note*). Ce que Catherine appelle ici Église grecque, c'est l'Église russe. Catherine elle-même, du reste, avait été admise dans l'Église russe sans être rebaptisée, c'est l'exemple dont ne manqua pas de se prévaloir Guillaume Fred. Lütiens, l'auteur luthérien de la *Dissertatio de religione Ruthenorum hodierna* pour soutenir que, sur ce point aussi, les Russes s'accordaient avec les Luthériens. « Si les Russes d'autrefois (*Rutheni* « *veteres*) dit Lütiens, ne reconnaissaient pas comme valide le baptême (par « infusion) de notre Église, on ne doit pas seulement l'attribuer à leur croyance « sur la nécessité de leurs cérémonies, mais aussi à la haine, qu'à cause des « calomnies des Romanistes (les Catholiques) ils nourrissaient contre notre Église « (luthérienne).... » *Dissert.*, etc., p. 86-7.

D'autre part voici ce que nous trouvons dans le *Clergé russe* du P. Gagarin : « L'autre jour, la *Causerie ecclésiastique* (Духовная Бесѣда, N° 17 sept. 1866) cher« chait un moyen de concilier sur ce point l'Église grecque et l'Église russe. « Rien de plus étrange que l'idée dont elle s'est avisée. A l'en croire, l'Église « grecque admet parfaitement la validité du baptême, qui n'est pas donné par « immersion, mais elle a dû exiger un nouveau baptême des Latins qui deman« daient à être reçus dans son sein *pour tracer une ligne de démarcation plus* « *profonde entre Grecs et Latins* de peur d'un rapprochement, et dans ce but elle « n'a rien imaginé de mieux que de *faire croire* aux Grecs que les Latins n'étaient « pas chrétiens. — Nous n'aurions jamais osé attribuer à l'Église grecque un pa« reil procédé. Le mensonge, la calomnie, la profanation d'un sacrement qui ne « peut être réitéré, tout cela, selon la *Causerie ecclésiastique*, l'Église grecque le « ferait sciemment et volontairement ! C'est à n'en pas croire ses yeux. Et ce « journal est publié par l'Académie ecclésiastique de Saint-Pétersbourg, sous les « yeux et avec approbation du Synode ! » (*Le clergé russe.* 2e édit. p. 298.)

(1) Le Concile de Constantinople de 1872 a été admis par une partie de l'Église orthodoxe, rejeté par l'autre. L'Église du royaume hellénique soutient l'autorité du Concile, une partie de l'Église russe le rejette. L'Église orthodoxe est ainsi divisée en deux camps ; d'après la teneur des actes du Concile de 1872, toute cette partie de l'Église russe qui n'admet pas l'autorité du Concile serait aujourd'hui excommuniée.

branle est donné ; l'erreur a une terrible logique. Où s'arrêteront les divisions, les subdivisions et les morcellements de l'Église orthodoxe? — Et quelles conséquences le manque d'unité extérieure peut avoir, non-seulement pour l'indépendance, mais aussi pour la foi de l'Église, nous venons de l'entrevoir : le *Règlement ecclésiastique* le révèlera d'une façon plus convaincante et plus triste.

Certes, on ne prévoyait pas l'avenir quand, dans la *Confession de la foi orthodoxe*, le grand Catéchisme de toute l'Église orientale, on se contentait d'expliquer ainsi l'unité de l'Église :

L'Église est une... selon la doctrine de l'Apôtre : « *Je vous ai fiancés à un unique époux, Jésus-Christ, pour vous présenter à Lui comme une vierge pure* (II Cor., xi, 2). » Car, de même qu'il y a un seul Christ, ainsi son épouse ne peut être qu'une, comme il est dit dans le chapitre iv de l'Épître de saint Paul aux Corinthiens (iv, 5-6). « *Il n'y a qu'un Seigneur, qu'une foi et qu'un baptême ; il n'y a qu'un Dieu père de tous* [1]. »

On ne prévoyait pas non plus l'avenir, quand, dans le Catéchisme de Mgr Philarète, on définissait ainsi l'unité de l'Église :

D. Pourquoi l'Église est-elle une ?

R. Parce qu'elle représente un seul corps *spirituel*, animé par un seul et même esprit divin, et n'ayant qu'un chef qui est le Christ [2].

Détournons maintenant nos regards de l'Église orthodoxe : le terrible oracle de Jésus-Christ n'y trouve que trop son accomplissement. Une autre Église se présente devant nous, elle n'est pas un royaume divisé ; au contraire, s'il existe un caractère qui immédiatement la fasse reconnaître à tous ceux qui la cherchent, c'est bien l'imposante unité de son organisation extérieure. Cette unité, c'est le Pape qui la forme ; demandons à l'histoire ce que le Pape a fait pour l'Église.

Ce qui a sauvé l'Église catholique, répond l'histoire, c'est le Pape. Le Pape seul a pu empêcher cette Église de se fractionner

(1) *Confessio orthodoxa fidei, catholicæ et apostolicæ Ecclesiæ orientalis.* Quæst. LXXXIII, dans l'ouvrage de Kimmel : *Libri symbolici Ecclesiæ orientalis,* p. 153.

(2) *Catéchisme détaillé,* etc. Du neuvième article, p. 59.

comme l'Église orthodoxe, en autant d'Églises nationales, d'abord sous la tutelle, puis sous l'autorité, enfin sous la verge de souverains qui furent d'abord des rois, puis des Présidents de République, quelquefois des Robespierre. C'est le Pape, et le Pape seul, qui a maintenu non-seulement la vague notion, mais le sentiment vivant de la fraternité catholique, sentiment qui inspire aux adversaires de l'Église une crainte qu'ils ne peuvent s'empêcher de laisser paraître. C'est le Pape, et le Pape seul, qui a fait circuler dans tout l'univers catholique la sève de la piété chrétienne, par les honneurs des autels accordés aux saints de tous les pays, et par ces institutions qui, nées dans un pays, sont de tous les pays, aussi puissantes, dans la réalisation de leurs vastes aspirations, que le zèle et la charité. C'est le Pape qui rend communs à tout l'univers les trésors de vertu et de science qu'il découvre dans un pays; c'est le Pape, en un mot, qui rend l'Église toujours survivante, non seulement aux ennemis qui veulent sa mort, non-seulement aux prophètes qui, depuis des siècles, annoncent cette mort comme imminente, mais à tous les États, à tous les Empires, à leurs institutions et jusqu'à leur souvenir. Voilà ce qu'est le Pape pour l'Église catholique.

Ainsi d'un côté la division et, à sa suite, la dissolution prédite par Jésus-Christ; de l'autre côté l'unité, et, avec elle, la force et la victoire. Voilà ce que signifie pour l'Église avoir ou non un Pape. L'unité du gouvernement, du reste, est si nécessaire pour arrêter le morcellement indéfini d'une Église en autant d'Églises indépendantes, et pour sauvegarder efficacement la foi commune, que chaque branche séparée de l'Église orthodoxe d'Orient n'a pu se maintenir dans son intégrité qu'à l'aide d'une autorité suprême et centrale. Au lieu du Pape, c'est un Patriarche, c'est un Synode, c'est le souverain du pays, mais toujours et partout les adversaires eux-mêmes de la papauté rendent un hommage involontaire à la vérité catholique qui déclare un chef visible, un Pape, nécessaire à l'Église.

Oui, un Pape est nécessaire à l'Église, nécessaire pour qu'elle puisse subsister, *nécessaire pour qu'elle puisse remplir sa mission.*

Voyons-le dans la plus puissante des diverses branches de l'Église orthodoxe, dans l'Église russe. Quand même, par hypothèse, cette Église pourrait se soutenir toute seule, quand même elle pourrait continuer son œuvre sans l'appui des lois, quand même elle pourrait toute seule combattre l'incrédulité, quand même elle pourrait toute seule tenir tête à des gouvernements impies, le Pape ne serait pas moins nécessaire, indispensable, pour elle. Pourquoi? Parce que l'Église russe s'appelle *catholique*. Or, ce n'est pas assez, pour une Église qui se dit catholique, l'unique Église du Sauveur *de tous*, que de pouvoir se soutenir dans cette partie du monde où elle est maintenant renfermée; ce n'est pas assez qu'elle combatte l'incrédulité dans l'Empire des Tsars; ce n'est pas assez qu'elle puisse tenir tête à un gouvernement impie qui succèderait au leur.

Si elle est catholique, elle doit être à même, elle, Église russe, de pénétrer et de se soutenir seule *partout*, de combattre l'hérésie et l'incrédulité *partout*, de soutenir le choc des gouvernements *partout*. Si elle est catholique, qu'elle sorte des limites du pays des Tsars, qu'elle essaye du moins la conquête de l'Italie, de l'Allemagne, de la France, de l'Angleterre, de toute l'Europe, de l'Amérique, de tout le monde; qu'elle fasse entendre, au nom de Jésus-Christ, des paroles d'autorité aux conquérants de la terre; qu'elle brave le mépris que lui attirerait la conscience de ses droits, et ose dire à des têtes couronnées que tous les Chrétiens lui appartiennent; qu'elle ne se borne pas à élever, dans les capitales, des temples russes pour le service des ambassades russes, mais qu'elle réclame de tous les gouvernements qu'ils reconnaissent le culte orthodoxe; que ses missionnaires pénètrent de gré, ou de force, dans tous les pays de la terre avec le seul droit des Apôtres; que, forts de ce seul droit,

ils reviennent s'ils sont expulsés et qu'ils arrosent de leur sang le sol où ils sèment la parole de l'orthodoxie. Alors, seulement alors, l'Église russe se montrera *catholique*, c'est-à-dire universelle, c'est-à-dire l'Église du Sauveur de tous. Jusque-là, elle aura beau s'appeler catholique, cette qualité elle la reniera constamment par le fait.

Mais jamais l'Église russe ne sera à même de faire cela sans un Pape.

De qui, en effet, ses prêtres tiendront-ils leur mandat? A qui recourront-ils pour obtenir conseil, protection et appui? Au nom de qui parleront-ils aux gouvernements et aux rois? A qui renverront-ils ces derniers pour constater la validité de leur mandat, pour proposer leurs objections et porter leurs plaintes? Si on excepte la Russie, la Turquie, le royaume Hellénique, la Roumanie, la Serbie et quelques provinces de l'Empire Austro-Hongrois, le reste du monde est pour l'Église orthodoxe un pays de mission, tout juste comme la Chine pour l'Église catholique. Supposons l'Église russe voulant seulement entreprendre la conversion de la France. Paris possède déjà un temple russe; maintenant c'est le Synode, de concert avec le gouvernement, qui nomme le personnel attaché à ce temple. Quand l'Église officielle sera tombée et que tous les Évêques russes seront canoniquement égaux ou du moins indépendants les uns des autres, auquel d'entre eux reviendra le soin de cette mission? Paris est une ville à stimuler le zèle de beaucoup d'Évêques; il est permis de croire que l'accord ne se fera pas vite. Supposons, toutefois, qu'on en arrive là, qu'on institue même un Collége *De propaganda fide orthodoxa* résidant à Saint-Pétersbourg ou à Moscou: quelle sera alors l'attitude de l'Église grecque de Constantinople? Cette dernière aura-t-elle ou n'aura-t-elle pas le droit d'évangéliser la France et d'y exercer la juridiction ecclésiastique? Si on lui reconnaît ce droit, la même question se présente aussi pour les trois patriarcats d'Antioche, d'Alexandrie et de Jérusalem; elle

se présente aussi pour l'Église grecque du royaume Hellénique, pour l'Église de Roumanie et pour celle de Serbie, pour l'Église orthodoxe de l'empire Austro-Hongrois, et jusque pour celle du Monténégro. Voilà déjà un cumul et un croisement de juridictions pouvant donner lieu à beaucoup de contestations. Qui décidera entre elles? Viendra-t-on à un accord? Mais un accord sera éternellement impossible entre l'Église grecque et l'Église russe, *au moins tant qu'on n'aura pas décidé la question de la validité du baptême par infusion*. Il s'agit de convertir à l'orthodoxie des Catholiques; les missionnaires russes ne les rebaptiseront pas, l'Église grecque le sait, elle qui, nous venons de le dire, regarde le baptême par infusion comme nul. Si l'Église grecque consent à ce que des missionnaires russes se chargent d'évangéliser la France, l'Église grecque déclare par là même que le baptême n'est plus nécessaire pour appartenir à l'Église; si l'Église grecque s'y oppose, qui décidera entre elles? Et les simples qui se seraient antérieurement laissés incorporer à l'Église russe, seraient-ils bien certains d'appartenir réellement à l'Église? Quels seront donc les vrais missionnaires?

Nous nous bornerons à cet exemple. Qu'on s'applique bien à réaliser par la pensée la situation d'une Église voulant faire, sans un Pape, ce que doit faire une Église qui se croit divine et investie par Dieu de la mission de convertir l'univers; voulant faire sans Pape ce que fait tous les jours l'Église catholique. On comprendra alors s'il peut y avoir une Église divine sans Pape.

Et ce Pape, sans qui l'Église russe ne sera jamais l'Église universelle de Jésus-Christ ni ne pourra jamais en remplir la mission, où ira-t-elle le prendre? Conférera-t-elle, en vue des besoins créés par sa situation toute nouvelle, à un de ses Évêques, toute l'autorité concentrée encore de nos jours dans les mains du Synode? lui dira-t-elle : aide-moi à remplir la mission de convertir l'univers? Mais cette charge, ce rôle, ne reviennent-ils pas

avec plus de droit au Patriarche de Constantinople, lequel, si puissant est le besoin d'unité, a déjà déclaré en une occasion très-solennelle que sur lui repose « *le soin de toutes les Églises*[1]. » Nous supposons chez l'Église russe et chez les autres branches de l'Église orthodoxe assez d'abnégation pour en venir là. Quand ce grand événement sera accompli, qu'aura-t-on fait ?

On aura reconnu, à la face de tout l'univers, que ce n'est pas Rome qui a fait le schisme ; on aura avoué que, pendant dix siècles, ona fait un crime à l'Église catholique de ne point avoir sacrifié ce que l'Église orientale, après les désastres de dix siècles, a dû s'efforcer de reconquérir sous peine de cesser de vivre. On aura rendu à la divinité de l'Église catholique le plus splendide des témoignages en confessant qu'elle seule possède le vrai sens des paroles de Jésus-Christ, et que le roc sur lequel Jésus-Christ a bâti son Église, c'est Pierre.

De fait, à partir de ce jour, le schisme n'aura plus d'excuse. Entre un roc, désigné par les hommes au dix-neuvième siècle, et celui dont l'existence manifeste remonte jusqu'à Jésus-Christ et a été désigné par Lui, tous ceux qui sayent seulement lire et écrire, n'hésiteront plus un instant.

Ainsi, telle est l'alternative : ou l'Église orthodoxe sera forcée de se donner un Pape, pour se montrer ce qu'elle s'appelle « catholique » et remplir la mission que lui impose ce nom — ou elle ne saura jamais justifier cette qualité. Ce qui arrivera dans le premier cas, nous venons de le dire ; si, au contraire, l'Église orthodoxe tarde à se donner un Pape, la marche rapide des événements et la tourmente révolutionnaire dont ni la Russie, ni l'Orient ne seront point préservés, nous prouveront sous peu que ce n'est pas sur un sable mouvant que Jésus-Christ a pu fonder son Église.

(1) C'est ainsi que s'exprimait le Patriarche de Constantinople Anthime, dans un document concernant l'indépendance de l'Église orthodoxe du royaume hellénique. V. *The Pope of Rome*, p. 142. Éd. franç., p. 227.

IV

Arrêtons-nous ici. Le retour de l'Église russe à l'unité catholique, est le plus cher de nos vœux. Un frère dans la religion, où l'on s'aime comme jamais peut-être dans le monde parce qu'on s'aime pour l'éternité, nous a fait partager, dans les quelques mois que nous avons passés ensemble en Italie, ses vœux et ses aspirations pour l'avenir religieux de la Russie sa patrie. Avant de quitter l'Italie, le P. Schouvaloff passa à Rome et se présenta au Pape. Pie IX l'engagea, à offrir chaque jour sa vie à Dieu pour obtenir le retour de la Russie, sa patrie, à l'unité catholique. Le P. Schouvaloff obéit avec joie, et Dieu, de son côté, accepta le sacrifice. Envoyé à Paris vers la fin de 1857, le P. Schouvaloff y mourut le 2 avril 1859.

Sur son tombeau, nous avons promis de continuer, dans toute la mesure qui nous serait accordée par l'obéissance religieuse, notre faible coopération à son œuvre : nos études sont une partie de l'accomplissement de cette promesse.

La confiance du P. Schouvaloff dans le retour de la Russie, sa patrie, à l'unité catholique, était très-grande; nous l'avons partagée dans la même mesure, et tout ce qui s'est passé en Russie depuis sa mort n'a pu que l'augmenter. Cela paraîtra étrange ; plus d'un lecteur cependant partagera peut-être cette confiance avec nous, lorsque nous aurons dit de quelle façon nous envisageons cet heureux événement.

Un retour en masse des Russes orthodoxes à l'unité catholique, nous n'y comptons guère. Cela ne pourrait arriver que dans l'hypothèse d'intérêts politiques qui nous paraissent inadmissibles. Quand même, du reste, nous nous tromperions, et que des intérêts politiques fissent accepter au peuple russe la réunion avec Rome, est-ce qu'une réunion opérée de cette manière serait seulement désirable? Si nous ne nous trompons, on peut appliquer à la foi créée par des intérêts politiques les paroles de Jésus-

Christ : *Omnis plantatio quam non plantavit pater meus eradirabitur*, « tout arbre qui n'a pas été planté par mon Père sera déraciné » (Matt., xv, 13). Est-ce en promettant au peuple juif de le délivrer du joug des Romains que Jésus-Christ vint lui enseigner sa céleste doctrine ? Est-ce en promettant l'indépendance, des honneurs, des avantages temporels que les Apôtres firent accepter aux païens la foi dans le crucifié ? Est-ce encore en faisant ressortir la perspective d'avantages matériels, que tout prêtre connaissant tant soit peu son devoir et les âmes, proposera à quelqu'un de se faire catholique ? Si on tenait toujours à ceux qui aspirent à suivre Jésus-Christ le langage que leur tient Jésus-Christ, il y aurait peut-être moins de conversions, mais ce seraient de vraies conversions, et chacune d'elles en amènerait d'autres, également vraies. Non, une foi créée par des intérêts politiques ne saurait jamais être une vraie et solide foi ; d'autres intérêts politiques la feront rejeter aussi facilement qu'elle a été acceptée : c'est cet arbre que le Père n'a point planté et qui sera déraciné. L'histoire, du reste, le prouve. Plus d'une fois les Grecs se réunirent momentanément à l'Église catholique ; on explique leur défection par la *fides græca*, et l'on s'en tient là. Mais, soyons juste ; la foi grecque est à peu près la foi de tous les peuples. Si l'on se rend compte des circonstances dans lesquelles ces réunions se sont accomplies, des motifs qui amenèrent les Évêques grecs soit à Lyon soit à Florence, et du peu de soin qu'ils mirent à faire que ce qui avait concordé heureusement avec leur présence au Concile, — la discussion des points contestés, — ne demeurât pas toujours la fin principale, on trouvera que la durée de la réunion eût été un prodige. En n'opérant point ce prodige, Dieu a voulu, peut-être, empêcher que les hommes ne trouvassent dans l'histoire un démenti donné à sa parole : *Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus eradirabitur*.

Nous n'avons pas non plus une confiance illimitée dans l'action

que les empereurs de Russie pourraient exercer sur les Évêques et le clergé de leur Église. Tout en gardant l'espoir que les Tsars comprennent qu'il est de leur intérêt de se dessaisir, en grande partie du moins, du pouvoir religieux, et même tout en ne désespérant pas qu'ils puissent favoriser la réunion des Évêques russes avec Rome, notre confiance n'est point basée sur leur action. Il nous paraît difficile qu'ils puissent être mus par d'autres intérêts que les intérêts politiques ; ce que nous avons dit d'un retour en masse du peuple russe trouverait, par conséquent, encore ici son application. D'ailleurs, si autrefois la parole d'un Tsar était celle de la Russie et sa volonté celle de ses sujets, il n'en est plus de même aujourd'hui. Quand Pierre I[er] acceptait le plan de réunion proposé par les docteurs de la Sorbonne de Paris et consentait à le faire examiner par ses Évêques (1717); quand Paul I[er] prenait en considération le plan proposé par le P. Gruber (1800), on pouvait dire avec vérité : la Russie promet de devenir catholique. Aujourd'hui, un Empereur de Russie pourrait bien ne parler et ne promettre que pour lui seul. — Ajoutons qu'à une époque où les changements dans l'opinion et dans les sympathies populaires sont aussi subits que fréquents, le simple fait que la réunion avec Rome a été promue et favorisée par un Tsar, pourrait fournir, dans certaines circonstances, un prétexte de plus pour la désavouer ensuite.

Mais, qu'est-ce donc qui nous fait espérer, qui soutient notre confiance, et nous enhardit à la manifester publiquement, dussions-nous paraître poursuivre une utopie?

Nous espérons d'abord dans un changement que, la grâce aidant, des événements récemment accomplis et qui s'accomplissent en Europe, opéreront dans les esprits. Les événements ont leur logique, et elle s'impose aussi aux peuples. L'alternative indiquée plus haut et qui forcera les esprits à reconnaître la divinité de l'Église catholique, deviendra un fait évident. Dieu fera le reste.

Nous espérons, parce qu'Alexandre II a émancipé les paysans, et qu'il est permis de voir, dans l'émancipation des paysans russes, le prélude de l'émancipation de l'Église. Nous reviendrons sur ce point.

Nous espérons, parce que l'esprit d'apostolat, par la foi et la charité, est maintenant plus puissant que jamais dans l'Église catholique. Dès que les portes de la Russie lui seront ouvertes, et que l'Église catholique pourra y exercer librement son action, ses prêtres, ses missionnaires, ses ordres religieux, ses sœurs de charité, ses petites sœurs des pauvres se présenteront d'eux-mêmes. Dieu fera le reste.

Nous espérons encore, parce que des « Associations de prières » ont déjà précédé et puissamment préparé le retour de la Russie à l'unité catholique. La grâce qu'on demandait était grande; aussi a-t-on choisi ce que la piété chrétienne, l'Église, Dieu lui-même nous offrent de plus puissant pour fléchir Dieu. Plus qu'à répandre des feuilles de prières, plus qu'à engager les âmes pieuses à se souvenir de la Russie, plus qu'à donner à ces Associations une forme qui, d'une façon ou d'une autre, pût nuire à leur caractère d'universalité, on a songé à obtenir que le saint sacrifice de la Messe fût célébré à cette intention, on a demandé des Messes [1]. Là c'est Jésus-Christ lui-même qui prie, et Jésus-Christ est toujours exaucé. Une indulgence plenière, attachée à l'assistance à ces messes, engage les fidèles à unir leurs prières à celles de Jésus-Christ; si les fidèles y manquent, Jésus-Christ prie; pour la foi c'est assez.

Nous espérons enfin; parce que dix-huit siècles qui se sont écoulés depuis que Jésus-Christ a quitté la terre dans sa forme

(1) Une Messe suivie du salut du très-saint Sacrement est célébrée à cette intention tous les premiers samedis de chaque mois à neuf heures dans la Chapelle des Pères Barnabites à Paris, 64, rue du Monceau. Le lecteur trouvera à la fin de l'édition française de notre deuxième Étude (*Le Pape de Rome et les Popes de l'Église orthodoxe d'Orient.* Paris, Plon), une notice sur *l'Association de prières en l'honneur de Marie Immaculée pour le retour le l'Église greco-russe à l'unité catholique*, avec les documents qui s'y rapportent.

mortelle, n'ont pu rien ôter à la toute-puissance créatrice de ses paroles. Jésus-Christ promettait à la foi, — et à la foi possédée dans la mesure d'un grain de sénevé — qu'elle transporterait les montagnes (Matt., XVII, 19; Luc, XVII, 6). Aussi, c'est avec bonheur qu'au dernier Congrès général de Malines en 1867, nous avons fait un acte public de foi en proclamant notre confiance illimitée dans la prière, et, avons-nous ajouté, « à la prière présentée à Dieu par Marie[1]. » Cet acte public de foi, nous le répétons ici.

Au même Congrès de Malines, nous avons aussi parlé de notre confiance dans la bénédiction spéciale que Sa Sainteté Pie IX avait daigné nous accorder et qui est ainsi conçue : *Benedicat te Deus et dirigat cor et intelligentiam tuam.*

Cette confiance n'a certes pas diminué depuis lors! loin de là, s'il est un enseignement qui, d'après les derniers événements, s'impose avec une force irrésistible à notre esprit, c'est que, dans le Vicaire de Jésus-Christ, non moins qu'en Jésus-Christ lui-même, s'accomplit l'oracle de notre divin Sauveur. *Qui non colligit mecum dispergit.* « Celui qui ne recueille point avec moi dissipe » (Luc, XI, 23).

Il y a plus. Jésus-Christ parlait ainsi à ses disciples : « Quand « vous aurez fait tout ce qui vous a été commandé, dites : *Nous « sommes des serviteurs inutiles*, nous avons fait ce que nous « devions faire » (Matth., XVII, 10). Après cela, ce n'est même pas de l'humilité, mais tout simplement de la logique chrétienne que d'attacher un haut prix, pour les œuvres de l'apostolat, à la bénédiction du Pape, de peur d'être, non pas seulement des ser-

(1) « Ce n'est pas pour rien, que les Russes ont conservé parmi les trésors de « leur foi le culte de Marie ; ce n'est pas pour rien qu'ils l'invoquent, qu'ils croient « à sa Conception Immaculée, sans le savoir peut-être, et qu'ils en célèbrent la fête... « Oui, Marie sera le lien qui unira les deux Églises et qui fera de tous ceux qui « l'aiment un peuple de frères, sous la paternité du Vicaire de Jésus-Christ. » « *Ma conversion et ma vocation*, par le P. SCHOUVALOFF, Barnabite, II part. § 9. Paris, Douniol, 1859.

viteurs inutiles — ce qui est toujours le cas — mais aussi des serviteurs dangereux.

C'est que, d'abord, la bénédiction du Pape, en même temps qu'elle encourage le zèle, nous engage à corriger ce qui pourrait y avoir d'humain et de répréhensible dans la forme que le zèle revêt et dans les moyens qu'il emploie. Le Vicaire de Jésus-Christ ne peut bénir et ne bénit que ce qui plaît à Jésus-Christ et est conforme à ses désirs. Ce qui ne leur est pas conforme, loin de participer à cette bénédiction, la déshonore en quelque sorte et l'avilit. Bénédiction du Pape oblige.

C'est que, ensuite, la mission du prêtre n'est pas de prêcher comme il l'entend, d'exercer le ministère comme il l'entend, d'aider l'Église comme il l'entend, mais bien de prêcher, d'exercer le ministère, d'aider l'Église de la façon indiquée par Dieu, qui est le maître de l'Église, qui sait ses besoins mieux que nous et qui n'a nul besoin de nous. Et qui nous dira sa volonté sinon ses représentants légitimes, les Évêques, et au-dessus d'eux, le Vicaire de Jésus-Christ, le Pape? Tous ceux qui, pour peu que ce soit, se sont rendu compte des mystères du cœur humain, des rapports existants entre la foi et la raison, et de l'inefficacité de tous les moyens humains pour produire un seul acte de foi, partageront, nous en sommes sûr, le sentiment que nous venons d'exprimer. Ici encore nous sommes heureux de proclamer notre confiance dans la bénédiction de Pie IX.

Ainsi donc, la logique des événements, l'esprit d'apostolat, l'émancipation des serfs, l'efficacité de la prière, la puissance de la foi, la bénédiction de Pie IX, voilà ce qui soutient notre confiance, voilà nos motifs d'espérance.

Sommes-nous le jouet d'une illusion et notre confiance est-elle l'effet d'une exaltation religieuse? Nullement, car nous allons indiquer où gît l'obstacle principal pour la réunion, et quelle est l'objection qui aura le plus d'empire sur les esprits. C'est

dans la crainte que les Papes ne dépassent les limites de leur autorité, que le pouvoir religieux n'absorbe celui de l'État, et que la Russie ne devienne catholique qu'au détriment de l'esprit national.

De fait, nous ne pouvons renier l'enseignement de l'histoire qui nous montre, presque toujours et partout, des conflits entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil ; plus que dans la conduite des Papes on en trouvera, croyons-nous, la vraie cause dans ce fait que le césarisme, c'est-à-dire la tendance des souverains à avoir un empire entier et absolu sur leurs sujets, se trouve dans la nature humaine elle-même. Pour éviter jusqu'à la possibilité des conflits entre Rome et les gouvernements, il faudrait changer la nature humaine. Peut-être est-il permis de dire que, dans la difficulté qu'on rencontre pratiquement à définir d'une manière absolue les limites des deux pouvoirs, il faut reconnaître une disposition de la Providence qui a permis cela pour ouvrir un plus vaste champ à l'exercice de la vertu. Ce que disait saint Augustin : *Homines sumus, fragiles, infirmi, lutea vasa portantes ; sed si augustiantur vasa carnis dilatentur spatia charitatis*, peut trouver ici encore son application au moins si des représentants suprêmes des deux pouvoirs, le Pape et le Souverain, on descend à ceux qui exercent ces pouvoirs en leur nom, dans des sphères moins élevées, dans les détails ordinaires de la vie. Ces autorités moindres et subalternes, chargées de représenter le pouvoir et portant, dans la représentation de ce pouvoir, leur caractère personnel, leurs vues propres, parfois leurs préjugés et leurs intérêts, peuvent bien être comparées à ces vases, dont parle saint Augustin, vases de capacité et de formes différentes et qu'il faut faire tenir dans un espace déterminé. Que la charité intervienne, qu'elle émousse les angles, redresse les lignes, adapte les proéminences aux sinuosités, détermine des allongements, opère des rétrécissements, obtienne même le sacrifice de quelques ornements superflus ; ces vases trouvent tous leur place, l'espace s'est multiplié par miracle ; ce

qui l'a opéré, c'est l'esprit de Jésus-Christ, c'est la charité.

Cette solution de la difficulté par la charité n'est, cependant, pas la seule que nous proposons. Sans parler des concordats qui prouvent qu'on peut bien s'entendre avec Rome; sans parler non plus de ces grands souverains de plusieurs pays dont l'histoire montre que de vivre en paix avec l'Église ne nuit nullement à la prospérité de l'État, les Russes nous permettront aussi de compter un peu sur le progrès intellectuel auquel, non moins que les autres peuples, ils attachent un grand prix. Or, progresser intellectuellement c'est apercevoir ce qui était auparavant caché à l'esprit, et discerner clairement ce qu'on pouvait seulement entrevoir. Pourquoi ne pas espérer que les Russes verront maintenant un peu plus clair, que du temps où Pierre Ier les traitait avec tant de mépris, ce qu'il faut attendre et ce qu'il faut craindre du pouvoir religieux et du pouvoir civil; c'est-à-dire que, si des conflits paraissent inévitables, l'alternative, pour eux comme pour d'autres peuples, est celle-ci : Conflits avec Rome, ou l'esclavage de leurs Souverains. Qu'ils choisissent.

On parle beaucoup de la mission providentielle de la Russie en Asie. Pourquoi pas en Europe aussi? De tous les peuples de l'Europe, le peuple russe est celui qui, plus que tous les autres, sait par expérience ce que c'est que le servage sous l'empire d'un souverain dominant à la fois les corps et les âmes. On a appelé leur soumission « l'héroïsme de l'esclavage. » — « Quiconque a vu la Russie, a-t-on dit aussi, se trouvera heureux de vivre partout ailleurs. » Eh bien! au risque de provoquer des sourires d'incrédulité, nous exprimons l'espoir qu'on trouvera chez les Russes assez d'intelligence pour comprendre que Dieu leur offre la plus sublime mission dont Dieu puisse honorer un peuple. Un peuple venant à peine d'être affranchi de l'esclavage religieux, et consacrant le premier usage de sa liberté à empêcher que d'autres peuples ne tombent sous le même esclavage, sera digne

d'une vraie admiration, tant il y aurait dans cette conduite de noblesse, d'abnégation et de désintéressement ! Or, voilà ce que peut faire la Russie. Mais, pour le faire, il faut qu'elle rompe avec le passé, qu'elle désavoue ses actes, qu'elle reconnaisse humblement ses fautes, qu'elle se hâte de réparer. Si ceux qui ont en main les destinées de la Russie n'étaient pas des Tsars, cela n'offrirait aucune difficulté, les Tsars ne sont pas le peuple russe, s'il y a à réparer, il n'y a rien à désavouer. Dans la situation où la Russie a été jusqu'à présent, les fautes des Tsars leur étaient personnelles ; nulle responsabilité ne pouvait engager le peuple russe.

Mais la Russie est encore gouvernée par les Tsars. Leur demandera-t-on de rompre avec leur passé ? espèrera-t-on qu'ils désavouent les actes de leur dynastie ? qu'ils reconnaissent leurs fautes, qu'ils réparent ? C'est leur demander une vertu plus qu'héroïque ; en sont-ils capables ?

Pourquoi pas ?

Le Tsar qui, en ce moment, gouverne la Russie, a émancipé les paysans russes, il a aboli la servitude de la glèbe. Il a dû rompre avec son passé, désavouer des actes de ses ancêtres, reconnaître leurs fautes, les réparer. Il a dû lutter contre d'immenses difficultés intérieures, contre les intérêts des seigneurs, contre la routine, contre l'esprit de domination, contre la cupidité. Malgré cela, Alexandre II est l'ÉMANCIPATEUR DES SERFS, titre bien plus glorieux que ceux donnés par la flatterie à Pierre Ier.

Lorsque la servitude des paysans existait encore en Russie, il ne manquait pas de seigneurs qui tenaient à leurs paysans ce langage : « Que vous êtes heureux, vous qui êtes délivrés de « tout souci pour votre existence et pour celle de vos familles ! « Quand vous avez accompli le travail dont vous m'êtes rede- « vables, vous pouvez faire tout ce que bon vous semble. Vous « jouissez en paix des fruits de la terre, des agréments de la « campagne, de l'air libre des champs. Je vous considère comme

« mes enfants, j'ai soin de vous ; vos intérêts sont les miens, vos « joies de famille sont les miennes, de même que vos peines « sont les miennes. Que vous êtes heureux ! » En effet, si nous nous en tenons à certaines autorités, rien ne manquait au bonheur du paysan russe serf de la glèbe ; c'était une idylle perpétuelle. Malgré cela, toute l'Europe en avait pitié. Pourquoi ? parce que le paysan ne pouvait pas aller où il voulait, et que s'il ne sentait pas la privation de cette liberté, c'est qu'on l'avait rendu incapable de l'apprécier.

Or il y a des peuples dont on enchaîne, non pas les corps, mais les âmes à la glèbe.

Ils ont chacun leur seigneur et, pourvu qu'ils accomplissent le travail que ce seigneur leur impose, ils sont, du reste, libres d'employer leur temps comme bon leur semble. On a soin d'eux, de leur famille, de leurs intérêts matériels, surtout on ne cesse pas de leur dire et de leur redire qu'ils sont libres et que leur seigneur n'a rien plus à cœur que leur liberté. Ils sont libres, en effet, en beaucoup de choses ; mais une liberté leur manque : leur corps peut aller où ils veulent, leur âme est enchaînée à la glèbe.

L'étude leur étant accordée, et la connaissance de ce qui se passe dans le monde ne leur étant pas non plus refusée, ils découvrent sur la terre une Église qui se dit divine et chargée de conduire toutes les âmes au ciel. Ils l'étudient ; ils ne s'effrayent pas des objections ; ils savent faire la part de la faiblesse humaine dans ses enfants, et même dans ses ministres. Ils trouvent, dans cette faiblesse même, un argument de plus en faveur de la divinité de cette Église. Ils admirent le courage plein de mansuétude de ces Évêques. C'est la vérité, c'est Dieu qui parle par elle : ces âmes veulent Dieu, elles s'élancent donc vers elle, parce qu'elles s'élancent vers Dieu. A ce moment, un lourd poids les retient ; voulant voler vers le ciel, elles se trouvent enchaînées à la glèbe.

Oui, pour des âmes qui veulent Dieu, c'est une glèbe que de faux intérêts d'État, c'est une glèbe que des lois auxquelles la conscience refuse de se soumettre, c'est une glèbe que la volonté du souverain, c'est une glèbe que les traditions de sa dynastie.

Ces peuples, que d'autres les appellent libres ; que, sur la foi de leurs seigneurs, ils s'appellent libres eux-mêmes ; ils ne sont pas moins des peuples en servage, des âmes enchaînées à la glèbe.

Quelle gloire pour Alexandre II si, après avoir délivré de la servitude de la glèbe les corps, il en délivrait aussi les âmes ! Quelle gloire si, après en avoir délivré ses sujets, il travaillait à en délivrer aussi d'autres peuples !...

TABLE

I

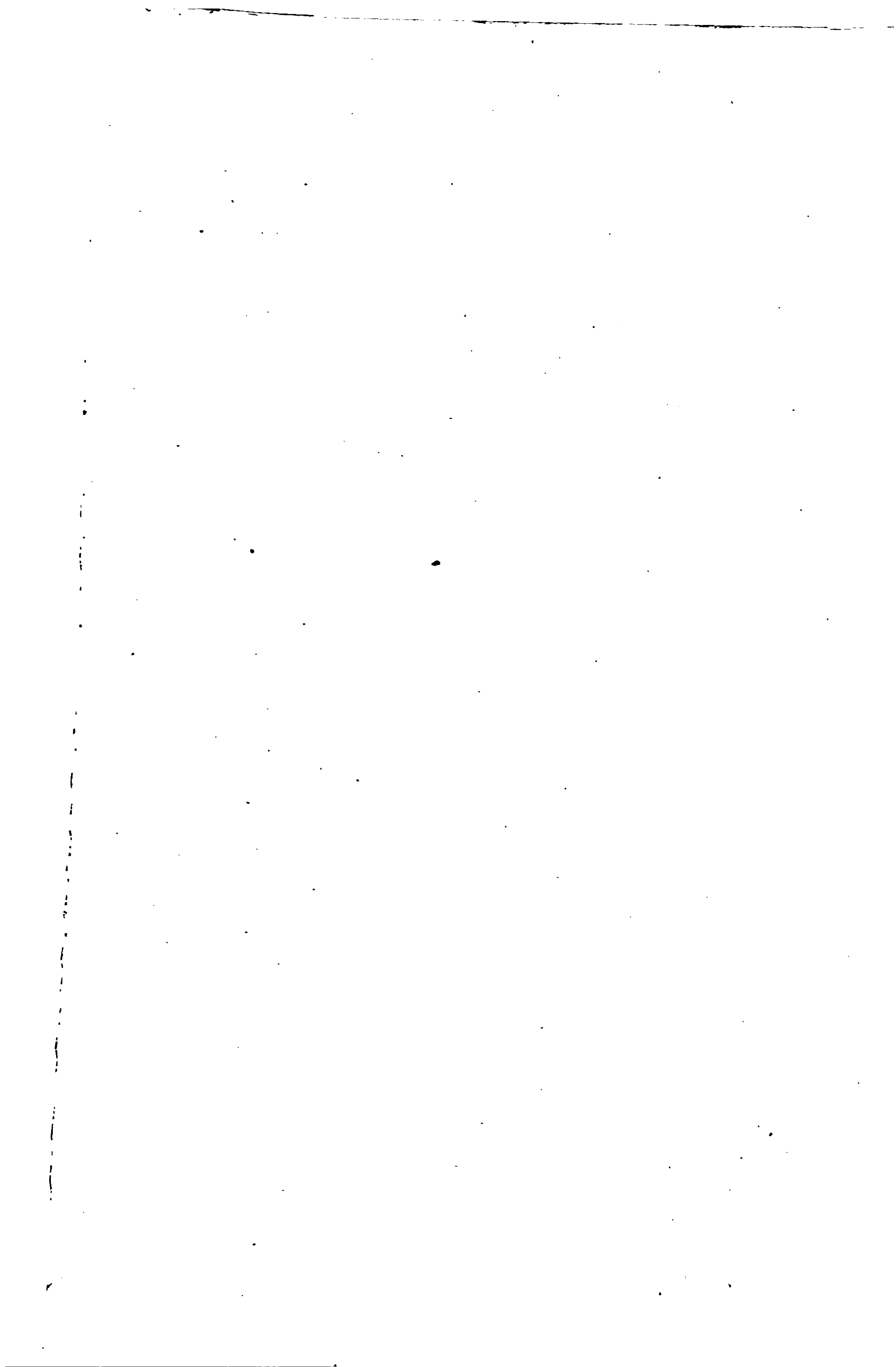
II

III

IV

Saint-Quentin. — Imp. J. Moureau.





Saint-Quentin. — Imp. Jules MOUREAU, Grand'Place, 7.


3 2044 011 645 876


CANCELLED
APR 8 - 1991
MAY - 7 1991

